

n° 721 — 4 F

du 2 DEC. au 8 DEC. 76

nouvelle édition

HEBDOMADAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE
UNIFIÉ

PSU

tribune socialiste

Malraux
par J. Lacouture
et P. Naville



magistrats : pouvoirs et libertés

Direction politique :
Alain Tlemcen

Rédacteur en chef :
José Sanchez

Rubriques :

- OÙ va la France ? Léo Golberg,
- Injustice : Michel Etienne
- Briser la chaîne : Jean-Yves Sparfel
- Luttres en classes : Stéphan Lyllan
- Les choses de la ville : Jean-François Thoraval
- Pourtant, elle tourne : Bernard Ravenel
- Les exclus de l'intérieur : Dominique Lambert, Michel Camouis
- Garde-à-vous-même : Georges Yverres
- Les armes de la critique : Marion Lay
- C'est aussi politique : Michel Acidant

Collaborateurs permanents :

G. Akoun - Y. Craipeau - Evelyne Ertel - V. Fay - Ch. Guerche - J. Jullien - R. Lanarche - F. Laurent - V. Leduc - Ph. Marielie - M. Mousel - A. Noël - D. Nores - M. Touan - F. Turquan - C.M. Vadrot - M. Najman. - C. Deslhiat.

Dessinateurs :

J.-F. Batellier - Cagnat - Desmoulin - Mathé.

Maquette :

Max Pagis

Collaboration technique :

J.-L. Craipeau

Secrétariat - Documentation :

Marie-Françoise Chailleux

Elizabeth Vignati

Promotion :

S. Ros - H. Le Toquin

Dir. publ. : H. Le Toquin

9, rue Borromée, 75015 Paris

Rédaction : 566-45-64

Administration et publicité :

566-45-37

Commission paritaire : 50360.

Distribué par les N.M.P.P.

Imprimerie d'HEBDO-T.C.

Photocomposition :

Informatic-Press, Saint-Ouen

Abonnement : 100 F pour un an ; 60 F pour six mois. Soutien : 150 F. Pour tout changement d'adresse : joindre 3 F en timbres et l'ancienne bande adresse.

sommaire

Pris à la source

Où va la France ?

- La V^e a son régent. *F. Turquan* P. 5
L'Europe : mythe et réalité. *L. Goldberg* P. 6
Presse politique : tuez-moi ça... *C. Guerche* P. 7

Briser la chaîne

- La patience a des limites. *J.-Y. Rognan* P. 8
Coordination : le relais sera-t-il pris ? P. 9

Notre dossier :

- Pouvoir et libertés (dossier réalisé par Michel Etienne)
Libertés, liberté. Trois interviews exclusives : P. 11-14
Programme commun : ni oui, ni non. *J.-P. Rosenczweig et Gérard Blanchard*
Luttres de conquête et luttres de défense, *E. Ceccaldi*
Non aux flagrants délits et à la peine de mort, *M.-F. Gérard*

Le pire

- Assises du nucléaire : nous ne serons pas sages ! *Y. Sparfel* P. 15
A Bordeaux : le procès du nucléaire P. 16

Luttres en classe

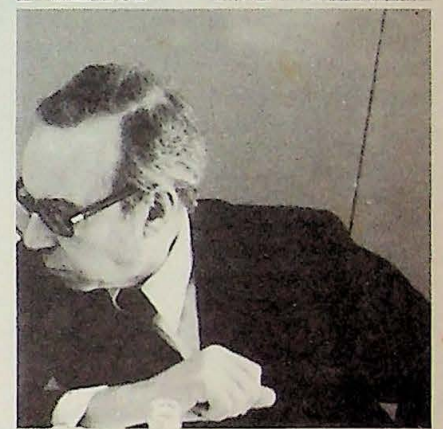
- Premier congrès du MAS : un tournant syndical. *S. Lyllan* P. 17

Et pourtant elle tourne

- Méditerranée : pour un total non-alignement P. 18
Québec : la victoire de qui ? P. 19

Les armes de la critique

- Malraux devant Trotsky. *P. Naville* P. 20
Malraux : l'aventure a été sa loi. *J. Lacouture, interview recueillie par Cl. Deslhiat et J. Sanchez* P. 21
Goncourt : une écriture tropicale. *J. Sanchez* P. 22
Festival de Paris. *S. Sorel* P. 22
Points de vue. *R. Lanarche* P. 23
Une bouée de sauvetage en plomb. *Lip : affaire non classée, éd. Syros* P. 24



courrier des lecteurs



Austère et sérieux cette semaine, ce courrier des lecteurs. Nos correspondants notent les améliorations de TS, mais des préoccupations militantes dominent.

La section PSU de La Baule (Loire Atl.) s'étonne de notre discrétion sur nos candidats aux législatives partielles. Petit point d'information : le numéro 717 (daté 11 nov. arrivant en province après la bataille) dans lequel se trouvaient l'article sur la Corrèze et le reportage sur la 5^e circonscription de Gironde avaient pour but de mettre plus l'accent sur les problèmes réels que sur la campagne électorale proprement dite ! Difficile d'épilguer pour l'honneur ! Quant aux problèmes posés par les différents articles concernant la CFDT, et la LCR, ils relèvent du débat normal dans

une organisation socialiste auto-gestionnaire. ■

Bernard Vidal, de Lagny (77) sympathisant du PSU et abonné à TS s'étonne de la publicité pour « le livre vert » de Khadafi. Si notre correspondant lit nos confrères (*Le Monde, Hebdo TC ou PH...*) il constatera ce même phénomène. La publicité est nécessaire pour la vie d'un journal et à TS nous sommes vigilants sur ce point. Trouver des annonceurs favorables à TS dans le domaine littéraire et culturel avec qui l'on a des « atomes crochus » et un sentiment de sympathie... c'est pas facile et c'est déjà pas mal !

Quant à l'article « la parole aux basques » et l'illustration incriminée, là aussi, cela relève d'une divergence apparue entre diverses organisations, et dont à sa manière

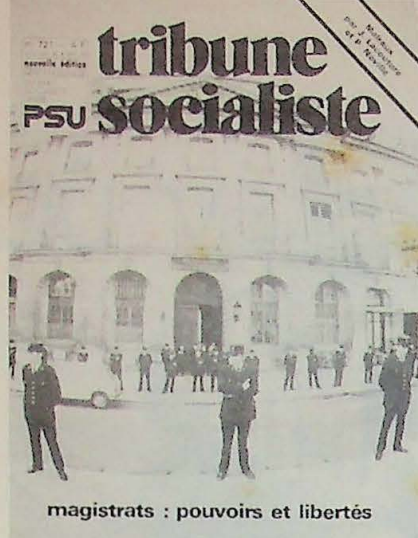
TS a rendu compte. Reconnaissons-le, maladroitement. ■

Plus réjouissante, est la lettre de F. Rousseau, de Montpellier (34) : « Ici en province nous apprécions *moultement* la nouvelle formule et nous entreprenons de la faire connaître » (...)

F. Rousseau nous demande comment informer la rédaction de ce qui passe dans l'Hérault :

Une bonne revue de presse nous serait très utile, ainsi que les journaux de sections et de la fédération — des photos, des enquêtes, des reportages. La rédaction se penche (à nouveau) mais sérieusement sur cette importante collaboration. Inciter les lecteurs à nous écrire, ça aussi c'est important. ■

Alors, lecteurs, lâchez vos bics, vos pointes feutres, vos stylos... Du nerf, que diable !



appel

Les soussignés s'inquiètent des conditions dans lesquelles Evelyne Barge est détenue. Elle vient d'être transportée d'urgence à l'hôpital des prisons de Fresnes. Ce transfert intervient à la suite d'un séjour de cinq mois et demi à Fleury-Mérogis, à l'isolement total, alors qu'Evelyne est enceinte de six mois et continue à dire son innocence.

Arrêtée en juin 1976, à la suite de deux attentats aux conséquences seulement matérielles, elle est maintenue en prison sur de simples présomptions et en raison de son passé de militante.

Nous protestons contre ces brimades physiques et morales qui atteignent gravement la santé et la dignité d'une femme et la mettent dans l'incapacité physique de soutenir sa propre défense et de mettre son enfant au monde dans des conditions normales.

Les soussignés demandent sa mise en liberté provisoire.

Simone de BEAUVOIR, Gilles DELEUZE, Françoise d'EAUBONNE, Claude MAURIAC, Jean-Paul SARTRE, Delphine SEYRIG ■

Signatures à adresser au comité de soutien, à Evelyne Barge, chez La Lettre, 68, rue de Babylone, 75007 Paris.

éditorial

Nationalisations : pourquoi ce silence ?

LE thème des nationalisations est l'un de ceux qui a été retenu pour le prochain congrès du PSU en janvier 1977. Il s'agit, en effet, d'un problème central qui n'est pas seulement lié à la perspective d'une victoire de la gauche, mais qu'on situe au cœur des luttes ouvrières actuelles pour l'emploi.

Dans le livre remarquable que viennent de publier les Editions Syros « Lip - affaire non classée », œuvre d'un collectif de cette entreprise, nos camarades montrent clairement comment le développement économique et social de toute une région dépend aujourd'hui de la prise en charge publique de Lip, usine-pilote, qui, sous le contrôle de ses travailleurs, peut animer l'ensemble de l'industrie horlogère de Franche-Comté.

Le même problème se pose pour une série d'entreprises en liquidation pour cause de faillite, de restructuration, ou dont les travailleurs se trouvent sous la menace de licenciements massifs, comme ceux de Rhône-Poulenc ou de la sidérurgie. Oui, la nationalisation ne constitue pas seulement un programme d'avenir. Elle serait dans de nombreux cas, une solution immédiate à la crise de l'emploi qui frappe les travailleurs de plein fouet. Mais les attaques auxquelles vient encore de se livrer M. Fourcade contre les entreprises nationalisées confirment que le pouvoir actuel s'engage dans une voie tout à fait différente : celle du démantèlement et de la privatisation du secteur public.

LES nationalisations sont donc l'enjeu d'une lutte capitale et le deviendront de plus en plus. Encore faut-il en préciser la nature, l'extension, les modalités. Telles qu'elles sont inscrites dans le Programme commun, les nationalisations constituent un minimum indispensable et l'on ne saurait accepter la suggestion de François Mitterrand selon laquelle des trusts importants y échapperaient sous prétexte qu'ils se sont intégrés à des sociétés multinationales. Au

contraire des secteurs dont l'Etat assure le financement comme la sidérurgie et l'automobile devraient être immédiatement ajoutés à la liste prévue. On ne saurait non plus accepter que des holdings financiers et industriels liés aux entreprises appelées à être nationalisées ou que des filiales de sociétés actuellement nationalisées restent tributaires du secteur privé.

L'une des positions du Programme commun sur laquelle, en dehors des Radicaux de gauche qui l'attaquent vigoureusement, les autres partenaires font le silence, prévoit que les travailleurs peuvent demander la nationalisation de leur entreprise. Cette disposition nous paraît essentielle et les travailleurs devront veiller à ce qu'elle soit effectivement appliquée. En ce qui concerne les indemnités, il ne peut être question de reconstituer le capital des gros porteurs en transformant leurs actions en obligations.

MAIS la question fondamentale est celle des mesures à prendre pour assurer la démocratie et le contrôle des travailleurs dans les entreprises nationalisées. La nationalisation n'est pas un but en soi. Ce qui est en jeu, c'est la socialisation des moyens de production et non leur étatisation. Celle-ci, on le voit bien dans les entreprises actuellement nationalisées, ne constitue pas une rupture avec le système. Une étatisation plus étendue peut, même servir de base à la mise en place d'une bureaucratie d'Etat.

Ces questions le PSU les pose aux organisations du mouvement ouvrier, il les pose aux travailleurs. Car de l'initiative des travailleurs dépend la réussite d'une politique de nationalisation, à partir de laquelle peut se développer leur propre pouvoir sur l'appareil de production et sur l'ensemble de la vie sociale.

Victor LEDUC ■

humeur: t'as pas cent balles ?

Au moment même où le plan Barre allait réussir, à l'instant où tous les prix allaient s'effondrer ces « salauds d'arabes » vont augmenter le pétrole. Incroyable de malchance. Un jour ces gens-là finiront par gagner autant que l'Etat français sur un litre d'essence. Pas de chance pour les cuisiniers du Salon de l'alimentation qui, la semaine dernière, se vantaient bruyamment, pour la dixième année consécutive, de leur steak au pétrole. Ni pour ceux qui vont se sentir obligés d'augmenter les patates, les jouets, les fringues, les vélos, les bouquins pornos et les sapins.

Foutu le plan Barre alors que nous sentions tous que *France-Soir* était sur le point de trouver un article en baisse, alors que le franc, lui-même, commençait à baisser, alors que le caviar de chez Fauchon (1) (pas l'Iranien, camarades, on n'est pas avec les dictateurs, mais le Russe), venait de redescendre à 6,95 francs. Les dix grammes.

Mais on ne va pas se laisser faire et à la conférence européenne de La Haye, les gouvernements ont réagi. Au-delà des discours et de la délectation morose, ils ont pris des décisions secrètes dont les effets vont avoir, il faut en prendre conscience, de graves conséquences dans les bidonvilles des producteurs de pétrole.

Les Français vont restreindre leurs livraisons d'automitrailleuses à ces gens-là et augmenter le prix des réfrigérateurs, des mitrailleuses et du champagne brut. Les Anglais vont inaugurer une taxe conjoncturelle sur les Rolls-Royce, équipées désert, les Hollandais vont leur continger le cigare, les Belges vont faire payer des droits d'auteurs sur leurs histoires, les Irlandais vont empêcher leur missionnaires d'aller chasser sur les terres d'Allah, les Allemands vont y concentrer leurs derniers gauchistes, l'Italie va menacer de les payer en lires et le Luxembourg menacer d'envoyer son grand-duc gérer les millions du pétrole.

La loi (économique) est dure, mais c'est la loi. D'ailleurs Marchais et Mitterrand s'apprêtent à annoncer que, dès leur arrivée au pouvoir, ils doubleront d'eux-mêmes le prix du pétrole en provenance du tiers monde. Et sans mesure de rétorsion : les armes, les cigares et les gauchistes seront de nouveau en vente libre à l'exportation.

En attendant ces temps bénis, le week-end dernier, on a arrêté 2 000 types qui roulaient trop vite. Belle réussite : pour rattraper les chauffards, la gendarmerie et les CRS ont quintuplé leur consommation d'essence du samedi et du dimanche. Cela valait le coup : si tous les automobilistes français dépassent de 20 kilomètres/heure la vitesse autorisée, cela équivaut quand même à augmenter la consommation française de pétrole de 0,04 % ! D'ailleurs, pour ne pas être tenté d'abuser le président a pris l'avion pour aller à Lille tenir son Conseil des ministres.

Paraît aussi qu'il a du mal à se remettre de l'une de ses mésaventures lorraines : après quelque 80 kilomètres d'inauguration d'autoroute, le bon président a sorti 3 francs de sa poche au péage. Sans mollir, la préposée a patiemment expliqué qu'il en manquait 14. Fourcade a raclé ses poches et trouvé 10 balles.

Le président-qui-veut-faire-peuple et auquel on a caché que les autoroutes étaient aussi chères que l'essence doit encore 4 francs à la Société concessionnaire de l'autoroute de l'Est.

Une autoréduction ? Comme en Italie ? Ça sent le complot.

C.M. VADROT ■

(1) La seule épicerie fine de Paris où les lecteurs du *Nouvel Obs* et du *Figaro* peuvent remettre en cause la lutte des classes.

pris à la source



Ponia les naturalise basques

Michel Poniatowski n'est pas regardant sur les moyens qu'il emploie. Chacun le sait, jours après jour, il viole toutes les lois et règlements français concernant les droits des réfugiés politiques en France.

Pendant la visite de Juan Carlos, en France, il a fait parquer des Basques réfugiés dans notre pays à l'île d'Yeu. Il maintient leur détention jusqu'à ce jour.



AGIP

Prétexte pris ? Les activités que les militants basques maintiennent à la frontière entre Bayonne et Saint-Sébastien. Le ministre de l'Intérieur joue sur une certaine méconnaissance de l'opinion française des problèmes posés par les minorités nationales tant en Espagne qu'en France. Et notamment celui d'Euzkadi.

Mais il cherche en même temps à masquer la répression qui s'abat sur d'autres milieux. D'une manière tout aussi gratuite.

C'est ainsi qu'il a fait emmener avec escorte policière, s'il vous plaît, et comme de vulgaires malfaiteurs, douze citoyens espagnols réfugiés politiques en France depuis très longtemps à Belle-Ile. Leur tort : celui d'être des militants libertaires.

Mais comme il ne pouvait pas justifier cette mesure incroyable, il a trouvé une astuce dérisoire : il les a décrétés Basques. Dans l'espoir vain de dissocier les militants et les organisations qui, sur le territoire espagnol, comme dans l'émigration, se battent pour que l'amnistie soit appliquée partout et touche tous les militants antifranquistes emprisonnés. Pour que toutes les organisations politiques et syndicales puissent s'exprimer au grand jour.

On dit déjà que le prince Poniatowski a largement indisposé Giscard d'Estaing. Par sa bêtise. Cela risque maintenant d'indisposer Juan Carlos.

Ne serait-ce que parce qu'à naturaliser basques ceux qui ne le sont pas, il démontre que ceux-ci existent. Et qu'ils entendent faire reconnaître leurs droits. ■

les sourires non récoltés

Les services de presse de l'Élysée et les porte-parole, Jean-Philippe Lecat et Michel Bassi, tremblent pour leur avenir. Giscard d'Estaing ne décolère pas, depuis son voyage en Alsace et Lorraine.

L'échec a été tel, que même la presse la plus gouvernementale n'a pu le cacher. Même pas mille personnes pour l'accueillir à Nancy. Pas de bain de foule possible.

On allait se rattraper à Strasbourg. L'Alsace a toujours bien voté. De plus, un comité d'accueil qui comprenait notamment André Bord et Pierre Pflimlin, avait multiplié appels, affiches et placards payants dans les journaux, afin qu'un grand rassemblement d'Alsaciens accueille comme il convient le président de la République. Les écoles seraient fermées, afin de permettre aux enfants de voir de près, et en chair et en os, la vedette de la télévision qu'ils aiment tant.

Las, deux mille Strasbourgeois seulement se sont déplacés, les applaudissements étaient maigres.

Le discours du président de la République était déjà distribué à la presse. Ce qui permit à celle-ci, de repérer que Giscard avait rajouté une petite phrase : « Je ne suis pas venu ici récolter des sourires, mais répondre à vos inquiétudes ». C'était l'aveu. Le retour a été triste, très triste.

Un qui tremble également c'est Segard, secrétaire d'Etat aux P & T, qui brigue la mairie de Lille. Depuis qu'il sait qu'un conseil des ministres va se tenir dans la métropole du Nord, il ne donne plus cher de ses chances. ■

attrapez tout...

La très réactionnaire ALEPS (Association pour la liberté économique et le progrès social) qui a pour objectif affiché d'empêcher l'arrivée au pouvoir des « collectivistes qui s'infiltreront » a invité à un débat, qui s'est tenu au PLM St-Jacques, les économistes les plus distingués du PS : Attali, Goux, Matouk, Uri.

Première source d'étonnement, ceux-ci ont accepté ce débat.

Deuxième source d'étonnement, c'est que face à une belle brochette

d'économistes fossiles, tels que Montbrial, Rosa, Sabin, qui proférait des énormités telles que « quand ITT prend le contrôle d'une société française, c'est pour mieux vous servir » ou que « nous avons le pouvoir d'infléchir la politique des firmes industrielles par nos choix de consommateurs », nos chers camarades ont tenu un langage courtois, un discours intellectuelo-scientifique, qui se conclut par la déclaration de Attali : « les vrais libéraux, c'est nous ».

Seul Christian Goux, après quatre heures de débat se ressaisit, et fit quelques remarques concernant la lutte de classes, la victoire du Vietnam sur l'impérialisme américain, et le contenu libérateur du socialisme.

Il était temps. On peut quand même s'interroger sur ce que cherche le PS dans de telles rencontres.

A trop vouloir attraper, on va sans doute voir un de ces jours un débat sur les libertés entre le PS, Le Pen et François Brigneau. ■

les cadavres ressuscitent

Quelques liasses de billets ramassés en Europe ont suffi à convaincre Holden Roberto, chef du moribond FNLA (Front national de libération de l'Angola) que, tout compte fait, l'heure de la retraite n'avait pas encore sonné. Les camps militaires au Zaïre sont de nouveaux ouverts, les instructeurs israéliens et, dit-on, chinois, vont essayer l'impossible : transformer les soudards du FNLA en combattants ; dans le même temps les débris de l'armée Chipenda, réfugiés en Namibie, sont rapatriés par avion (aux frais de qui ?) vers le Zaïre. Jonas Savimbi, oubliant que son mouvement et le FNLA avaient plus souvent combattu l'un contre l'autre que l'un avec l'autre, a dépêché son ministre des Affaires étrangères, Sangumba, à Kinshasa, pour celer solennellement la réconciliation des frères ennemis. Bref, ceux qui tirent les ficelles de ces marionnettes ne désespèrent toujours pas de venir à bout du MPLA (Mouvement de libération de l'Angola). Rappelons que lors de sa tournée en Afrique australe, Kissinger a consacré plus d'efforts pour mettre sur pied un plan de « déstabilisation » du MPLA en Angola et du FRELIMO (Front de libération du Mozambique) qu'à sortir les conflits rhodésiens et namibiens de l'impasse. ■

Requiem pour une médecine

GABRIEL GRANIER



SYROS

vient de publier
dans la collection

POINTS CHAUDS

(232 p., 24 F.)

Le système conventionnel est mort. L'Ordre des médecins, au nom d'intérêts obscurs et de son éthique vichyssoise, l'a toujours combattu. Les Syndicats médicaux l'ont vidé de son contenu social. Cette incohérence complice donne aujourd'hui au patronat toutes chances d'imposer son projet de double secteur : médecine de riches, médecine de pauvres. L'auteur, membre du Syndicat de la médecine générale, apporte des éléments d'analyse et de prospective pour aider à déjouer le complot. ■

où va la France ?

la V^e a son régent

« On a les de Gaulle qu'on peut... ». C'est ce qu'ont dû penser les barons gaullistes à l'issue du dernier comité central de feu l'UDR. Cela ne les a pas empêchés de souscrire à l'unanimité aux propositions de Jacques Chirac qui, s'il n'a ni la stature ni le talent du général, n'en est pas moins la seule carte jouable par les gaullistes en ces temps troublés. Seul Chaban-Delmas, éternel matamore embarrassé par une rapière aussi longue que rouillée, s'est prononcé contre les nouveaux statuts du « Rassemblement » gaulliste, tout en votant pour son Mani-feste.

L'accueil triomphal de la base UDR aux initiatives de Chirac, les réactions de l'opinion, celles enfin — et surtout ! — du patronat, ne leur laissaient pas le choix. Ils ne pouvaient que continuer à s'aplatir — et ils en ont l'habitude, les bougres ! — ou rejoindre les eaux fangeuses du bourbier giscardien pour y jouer les seconds couteaux de mélodrame à côté du dentier de Lecanuet et de la houpette du futur ex-député de Nancy. Avec le courage tranquille que procure la lucidité, ils ont choisi Chirac...

Ils peuvent se consoler en se disant qu'ils ne sont pas les seuls, que d'ailleurs la recherche de leur soutien était plus un problème de forme que fond, et qu'enfin cela leur apportait la garantie de bénéficier des fonds distribués avec générosité par les milieux patronaux.

une dynamique irrésistible...

Il est en effet tout à fait probable que le réel problème financier posé à l'UDR après l'éviction de Chirac et le transfert à l'Élysée de la gestion des fonds secrets a été réglé grâce à la dynamique irrésistible de la campagne chiraquienne de renouveau de l'UDR et de resaisissement de la droite. Car il s'agit bien d'une dynamique, et pas seulement d'une campagne de presse habilement orchestrée. On pourra s'en rendre compte le 5 décembre. Même si dans l'immédiat le « Rassemblement » va se réduire en fait à un renouvellement de l'UDR, grossi de quelques groupuscules de droite, l'initiative appartient désormais à la droite gaulliste. Seul le succès de la politique économique et sociale de Barre pourrait renverser le courant — et une telle perspective apparaît de moins en moins probable. Le ralliement sans réserve d'Edgar Faure, le fait que le Centre national des Indépendants, après une tentative infructueuse de regroupement avec les RI, se prépare à rejoindre l'UDR rénovée préfigurent ce qui risque de se passer d'ici 1977 ou 1978.

On a beaucoup parlé, à propos de Chirac, de « droite la plus réactionnaire » en l'opposant au « modéré » et « libéral » Giscard. Cette analyse est à

corriger. S'il est vrai que sur certains plans secondaires (les mœurs, essentiellement) Giscard représente l'aspect tolérant de la grande bourgeoisie « évoluée », il faut noter que dans les domaines qui touchent à l'appareil de répression, la politique de Giscard a abouti à des durcissements sensibles. Il n'est que de voir les mesures législatives sur la sécurité, qui continuent ou dépassent ce qu'avaient pu entreprendre Pompidou et Marcellin. Souvenons-nous de ce que la hargène (pardon d'avance à cette estimable corporation) qui préside aux destinées du secrétariat d'État aux Universités, démembré avec méthode les universités « de gauche » et étrangle les IUT, prend directement ses ordres de l'Élysée ! Et Giscard n'est pas plus à la traîne, en matière de répression ouvrière, par rapport à ses illustres (et gaullistes) devanciers.

La divergence entre Chirac et Giscard ne relève pas d'une opposition entre droite et centre-droite. Sur le fond, sur le sort qu'ils réservent aux revendications ouvrières, sur leurs préoccupations « sociales », leurs conceptions ne diffèrent guère.

réformettes et conséquences

Chirac frappe à droite, parce que c'est la clientèle de droite que les réformettes et les inconséquences de Giscard inquiètent le plus, parce que c'est là que contre Giscard et le centre, dans le cadre de la lutte interne à la majorité, il pense, à juste titre, trouver une assise solide. C'est parce qu'il considère aussi que la clientèle populaire de la droite, les petits cadres, la petite bourgeoisie et même une partie de la classe ouvrière est avant tout sensible aux arguments sur l'ordre social et moral, au thème gaullien et pompidolien « c'est nous, ou c'est le chaos ». Autrement dit, la croyance dans l'idée que la clientèle populaire des partis bourgeois se gagne à droite, et non pas au centre. Pour le reste, c'est-à-dire pour le grignotage des couches sociales davantage tentées par Giscard ou par le PS (cadres moyens et supérieurs), il sera toujours possible à Chirac, une fois reconquis les gros bataillons électoraux de droite, de nuancer ses positions, d'adoucir son image.

Chirac jouera aussi sur le registre, ô combien profitable en France, de l'antitechnocratie, de l'opposition à la tutelle et au carcan administratifs. C'est un terrain qui lui permettra de s'affirmer, par rapport à la fois à Giscard (notamment du côté des PME et de la petite bourgeoisie exaspérées par le blocage des prix, le poids des taxes, etc.), et à l'union de la gauche contre laquelle jouent les images concentrées du PCF (la bureaucratie, l'étatisme) et aussi du PS (Rocard et la technocratie).

« le côté Régence »

Il s'agit naturellement, dans tout cela, d'un problème de campagne politique et idéologique, et non de

conceptions programmatiques. Le programme et les thèmes que défend aujourd'hui Chirac ne l'empêchent pas, s'il accède au pouvoir, de mener une politique guère différente de celle de Giscard — mis à part le côté Régence, « bôsoir besdabes, besdeboiselles et bessieurs », Marseillaise ralentie, etc.

Les aspects fondamentaux de la différence entre Giscard et Chirac concernent davantage la fraction de la bourgeoisie que l'un et l'autre représentent. C'est sur des questions moins immédiatement accessibles à l'opinion que le désaccord pourra se révéler profond : l'Europe, les relations avec les USA, les questions monétaires.

Il est toujours dangereux de définir trop strictement les rapports existant entre un parti de droite et une fraction de la bourgeoisie. Sur le fond, un parti de droite défend les intérêts de l'ensemble de la bourgeoisie face à la classe ouvrière. Mais, dans le cas présent, on peut noter que face à Giscard, qui représente assez bien à la fois « l'aristocratie patronale », les secteurs du grand capital intégrés au capitalisme international (dominé par le capital US ou allemand) et les grandes entreprises exportatrices, Chirac défend davantage les intérêts du capital industriel (y compris face au capital bancaire) et, en général, le secteur capitaliste qui tourne l'essentiel de ses débouchés dans le marché français, avec tout ce que cela comporte comme tendances protectionnistes, c'est-à-dire, projetées sur le plan idéologique, nationalistes.

Or, même si le « sens de l'histoire » et de l'évolution du capitalisme va vers la concentration et l'internationalisation du capital, la question politique fondamentale reste notamment en période de crise, celle du rapport des forces — y compris numérique. Et là encore les données du problème jouent en faveur de Chirac. Décidément Pompidou avait vu juste.

François TURQUAN ■



Photo Miroglio

L'Europe : mythe et réalité

A Strasbourg, lors de son voyage en Alsace, Giscard aurait pu faire un discours « européen ». Le lieu et l'occasion s'y prêtaient. Il s'en est pourtant bien gardé, se contentant d'indiquer que le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel serait discuté au printemps prochain, c'est-à-dire après les municipales.

Pour la seconde fois en quelques mois, Giscard rengaine son pétard

sent bien qu'ils sont trop profondément imprégnés d'idéologie et d'ar-



mouillé. Inutile de jeter de l'huile sur le feu au moment où Chirac paraît avoir le vent en poupe. La réunion du « Conseil des Neuf » à La Haye n'est d'ailleurs pas de nature à susciter l'enthousiasme. Face à l'aggravation de la crise économique, à la montée du chômage, à la spéculation sur les monnaies, au problème du coût de l'énergie, les Neuf paraissent incapables de dégager la moindre initiative concertée.

à titre de compensation

Entre les discours « européistes » des sociaux-démocrates et des giscard-centristes, et la réalité, le contraste est saisissant. Qui peut sérieusement imaginer l'émergence d'un super-Etat européen d'une somme d'intérêts contradictoires et de volontés divergentes ? Les débats passionnés qui agitent les milieux politiques, entre anti- et pro-européens, ne passionnent guère l'opinion populaire, et à juste titre chacun

rières-pensées tactiques pour aborder les problèmes réels.

Dans les années 50, le mythe européen a servi de couverture idéologique à la relance de l'économie allemande et au plan Marshall, dans le cadre de la guerre froide. Pour les Démocrates-chrétiens, il tenait lieu de programme politique. Quant aux Sociaux-démocrates de la SFIO, il leur permettait de camoufler leur soumission aux Etats-Unis et leur participation aux guerres coloniales. Chacune de ces deux forces politiques pouvait imaginer, à titre de compensation, qu'elles joueraient, grâce aux partis frères, un rôle déterminant dans une Europe unifiée sous la houlette des Etats-Unis. On comprend, dans ces conditions, l'hostilité du Parti communiste, qui a vu dans les projets d'unification européenne — et l'épisode de la CED (Commission européenne de défense) le confirment — une machine de guerre anti-soviétique.

Quant aux gaullistes, leur hostilité d'inspiration naturaliste s'est quelque peu atténuée après leur arrivée au

pouvoir, de Gaulle pensant pouvoir faire pièce aux Américains, en s'appuyant sur la puissance économique allemande. Mais ces fictions ont été dépassées par la réalité. Finalement la CEE n'est qu'une vaste zone de libre échange, où la compétition fait rage. Les multinationales — pour la plupart américaines en fait — y ont trouvé un champ d'activité particulièrement juteux ; elles n'ont aucun intérêt à l'émergence d'une autorité supra-nationale qui leur imposerait un certain contrôle ; bien au contraire, la situation actuelle leur permet de se jouer des législations contradictoires et des intérêts diver-

Quant aux différentes bourgeoisies nationales, elles utilisent leurs appareils d'Etat respectifs pour protéger

leurs intérêts propres, sans compter qu'il leur faut préserver leurs alliances de classe pour maintenir leur domination. C'est pourquoi elles sont loin d'être disposées à renoncer à leurs Etats nationaux. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les discours « pro-européens » demeurent des proclamations idéologiques. L'Europe des bourgeoisies est un mythe. Mais l'Europe de la réaction peut devenir une réalité.

Si elles sont incapables de dépasser le cadre de leurs appareils d'Etat nationaux, les différentes classes dirigeantes européennes peuvent se doter d'instruments de défense anti-populaires.

L'Europe du Sud en général, l'Italie et la France en particulier, paraissent mûrs pour des mutations de grande ampleur. L'arrivée au pouvoir de coalitions de gauche, avec participation communiste, y apparaît possible, voire probable. Les Etats-Unis n'ont pas caché qu'ils s'y opposeront de toutes leurs forces. Tout porte à penser que la RFA de Schmidt sera — dans un premier temps au moins — le point d'appui principal des forces réactionnaires.

Dans cette perspective, l'assemblée européenne, si elle est élue au suffrage universel, pourrait fort bien servir de cadre légal pour cautionner des mesures de chantage économique et de rétorsion contre des gouvernements de gauche en France et en Italie, sous la houlette des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Des discours « européistes » ont toujours été mystificateurs. Les travailleurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Il est d'autant plus inquiétant de les voir aujourd'hui repris par certains dirigeants du Parti socialiste. Pour notre part, nous préférons la solidarité internationale des forces populaires, à laquelle nous nous efforçons de contribuer. Car, finalement, la mobilisation des travailleurs, en Europe, est la seule arme qui puisse faire échouer les tentatives de sabordage qui ne manqueront pas de voir le jour.

Léo GOLDBERG ■

LIBRAIRIE

Liste n° 8

« LE PETROLE » EDITIONS ALAIN MOREAU

- DOSSIER « R »
Comme Racket pétrolier
C. de Brie - M. Etienne - M. Mousel - F. Turquan
et la commission économique du PSU 39,50
- LES SEPT SŒURS
A. Sampson
Exxon - Shell - Texaco - Mobil
BP - Socal & Gulf
Prix international de la presse 1976 54,00
- LE COMLOT PETROLIER
Philippe Simonot 36,00

Prix réel ... 129,50

NOTRE PROPOSITION : F. 115,00 FRANCO

Adresser commande & règlement à :
EDITIONS SYROS, 9, rue Borromée, 75015 PARIS, CCP 19 706 28 Paris

presse politique tuez moi ça...

Valéry Giscard d'Estaing, du temps où il était ministre des Finances, avait déjà manifesté son hostilité à l'ensemble des hebdomadaires politiques qui se permettaient de critiquer son action au gouvernement. On le sait rancunier. Et tenace dans sa rancune. Devenu président de la République, d'aucuns s'imaginaient qu'il saurait oublier un certain nombre de choses : prendre de la hauteur comme on dit. Il n'en a rien été. Aujourd'hui, sous ses directives, le gouvernement repart à l'attaque. L'auteur de *Démocratie française* se déclare acharné défenseur du pluralisme. Mais un pluralisme poli, voire courtisan. Celui précisément qu'une presse libre, soucieuse d'information et non de complaisance, ne peut ériger en règle. Alors, il attaque celle-ci, de la manière la plus hypocrite qui soit : celle qui consiste à enfoncer un coin entre quotidiens et hebdomadaires.

L'Assemblée nationale a voté en première lecture le projet de loi qui transforme le régime fiscal de la presse.

A la Libération, les résistants qui venaient de subir pendant quatre ans les effets affreux d'une presse aux ordres de Vichy et de l'occupant, avaient pris un certain nombre de mesures qui tendaient toutes à faciliter l'expression des divers courants

politiques qui traversaient et traversent aujourd'hui encore ce pays. Cela s'était traduit par un certain nombre de franchises. Un secteur d'impressions public était créé. La distribution des journaux serait le fait d'entreprises coopératives. Le prix de cette distribution était entendu comme un service public, donc à des prix très préférentiels. Enfin, le papier devenait accessible — au même prix — pour tous, petits et grands.

Depuis, l'ensemble de ce régime avait été singulièrement écorné. Mais, vaille que vaille, malgré de multiples difficultés, un certain nombre d'hebdomadaires, dont le nôtre, avaient pu se créer et se développer. Le projet qui vient d'être voté risque de leur porter un coup mortel.

En effet, en assujettissant l'ensemble de la presse à la TVA, au moment où elle va subir les effets de nouvelles hausses, tant du prix du papier que des tarifs postaux, la loi examinée par l'Assemblée crée des difficultés telles à la majorité des hebdomadaires que l'on peut s'interroger sur la manière dont elles les surmontera.

La loi introduit une discrimination entre les quotidiens et les périodiques.

Pour les quotidiens, le taux de la TVA sera de 2,1 %. Pour les hebdomadaires, il sera de 4 % dans un premier temps, et sera porté à 7 % en 1981. Certes, les périodiques qui le souhaitent pourront, jusqu'en 1981, demeurer dans un régime hors TVA ; mais à l'issue de cette période transitoire, ils seront, s'ils ne se battent pas dès aujourd'hui, condamnés.

C'est pourquoi nous participons à la bataille qui a été engagée par l'Association de la presse périodique politique, et que nous entendons la mener avec elle jusqu'au bout.

Ami lecteur, que vous soyez membre du PSU, sympathisant, ou simplement intéressé par ce que nous disons, le moment est venu de montrer concrètement que vous êtes décidés à assurer la vie de *TS*.

Nous entendons tout faire pour que notre voix ne soit pas étouffée. Et en premier lieu, en prenant les initiatives les plus diverses, pour permettre à l'opinion publique de comprendre que le pluralisme dont le président de la République se réclame, n'est qu'une farce, si les dispositions prévues par le projet de loi ne sont pas immédiatement rapportées.

Mais ces campagnes ne pourront être menées que si vous nous appuyez. Nous refusons la facilité de la souscription, qui nous ferait passer un mauvais cap, mais nous laisserait aussi fragiles par rapport au dispositif que le gouvernement met en place, et aux menaces qui sont désormais notre lot quotidien. Non ! La solution durable est dans la réussite de la campagne d'abonnements que nous avons lancée. C'est elle et elle en premier lieu qui nous permettra d'obtenir l'assise indispensable pour maintenir un journal vivant et l'améliorer.

Ami lecteur, ne vous y trompez point. C'est une question de vie ou de mort pour *TS*, dans les semaines qui viennent. Ou bien, vous vous prenez par la main et cherchez avec obstination dans votre entourage, celui ou celle qui va bien vouloir nous aider en s'abonnant pour six mois, et mieux pour un an. Ou bien, nous disparaîtrons après d'autres, et avant d'autres.

Le problème ne peut plus être éludé. La solution est dans vos mains. Nous vous faisons confiance.

Christian GUERCHE ■

jusqu'au 31-12-1976 Tribune socialiste propose

A tous ceux qui s'abonnent à l'une des trois formules,

Abonnement	Prix normal	Offre T.S.
T.S. (6 mois)	70 F	60 F
T.S. (1 an)	120 F	100 F
FORMULE 2		
Abonnement	Prix normal	Offre T.S.
T.S. (1 an)	120 F	
Critique socialiste (1 an)	50 F	
	170 F	140 F
FORMULE 3		
Abonnement	Prix normal	Offre T.S.
T.S. (1 an)	120 F	
C.S. (1 an)	50 F	
PSU-Doc (20 n°)	30 F	
LUTTES (10 n°)	20 F	
GERMINAL (10 n°)	10 F	
	230 F	170 F

TS offre :

« r... comme racket pétrolier » avec une forte réduction

Prix normal : 39,50 F
Offre TS : 30 F
(Franco de port)

confrontations



LES PUBLICATIONS DU PSU

TRIBUNE SOCIALISTE, hebdomadaire, tirage de 30 000 exemplaires, reçu par tous les militants et les abonnés. Vente par les sections.

CRITIQUE SOCIALISTE, revue théorique du PSU, ayant pour vocation de préparer et de prolonger le débat autour du projet politique du PSU.

PSU-DOCUMENTATION, support de la formation des militants. Une douzaine de numéros par an.

LUTTES, brochure du secteur entreprise. Support de l'intervention du PSU dans les entreprises.

GERMINAL, journal du secteur agricole du PSU. Parution mensuelle. C'est le support de l'intervention du PSU en milieu rural.

Abonnements nouveaux : 1005 depuis le début de la campagne

Bulletin d'abonnement
à retourner 9, rue Borromée, 75015 Paris

M. Mme Mlle

Adresse

Code postal Ville

Je souscris un abonnement :

Formule 1 : 6 mois 60 F
1 an 100 F
Formule 2 : 140 F
Formule 3 : 170 F

Ci-joint versement CCP¹ CB¹
à l'ordre de :
TS : CCP 582665 Paris

J'achète l'ouvrage
« r... comme racket... » 30 F (1) Rayer la mention inutile

TOTAL: F

briser la chaîne

la patience a des limites

A entendre les discours officiels le danger qui menace la France, c'est l'inflation. Pour attraper cette souris rongeuse, Barre a inventé un fromage : le plan d'austérité. Ce fromage-là personne ne veut en manger, même si d'aucun y goûtent. Qu'y a-t-il dans ce fromage : blocage des prix, des salaires, impôts et aides diverses pour inciter à investir donc à créer de l'emploi, donc à exporter pour rétablir notre balance des paiements.

Mais ce fromage vieillit mal, il commence même à sentir mauvais. *Blocage des prix* : aucun résultat réel puisque l'indice INSEE (fabriqué par des spécialistes selon les recommandations du pouvoir actuel) dit pour octobre : + 0,9 % pour les prix de détail ; hausses en hausses notamment sur le prix des denrées alimentaires, des services, du textile, c'est-à-dire ce que les travailleurs consomment le plus. *Création d'emploi* : là aussi les chiffres montrent que la situation s'est aggravée en octobre et qu'elle se détériorera encore. *Balance extérieure* : nous exportons toujours moins alors que nous importons plus.

les mauvais patrons

Si bien que, tout ce qu'il y avait de bien intentionné dans le Plan Barre, n'a eu aucun résultat en octobre. Mais Giscard nous dit de lui faire confiance puisqu'une politique économique met six mois avant d'avoir des résultats. Or, tout à coup, il y en a qui ne veulent plus attendre six mois : les patrons ! Par Ceyrac et Chotard, ils viennent de faire entendre leur voix : ils goûteront au Plan Barre, ils l'appliqueront pour ce qui les intéresse.

Emploi : Ceyrac, au nom du CNPF, demande carrément le droit aux licenciements « inévitables », dit-il.

Blocage des salaires : Chotard considère le blocage des salaires comme une nécessité Il demande dans une circulaire à ses adhérents « qu'aucun accord pour 1977 n'aboutisse à une majoration des salaires supérieure à l'augmentation du coût de la vie enregistrée exclusivement par l'indice INSEE ». Mais ce n'est pas tout. Ils fixent déjà implicitement un plafond à cette hausse du coût de la vie. Elle serait, selon les prévisions du Plan Barre, de 6,5 % ; si les augmentations de salaires correspondantes, étalées sur quatre trimestres, n'étaient que de cet ordre, les patrons appliqueraient bien le plan Barre. A leur place qui n'en ferait autant ?

Liberté des prix : Barre a décidé de les bloquer jusqu'au 1^{er} janvier. Les patrons ne l'appliquent que partiellement puisque l'indice est à la hausse (notamment dans le secteur des services : teintureries, cafés, restaurants, coiffeurs). Au 1^{er} janvier, ils souhaitent vraiment ne plus l'appliquer du tout. Ils bénéficieraient en outre d'un abattement de 2 % de la TVA sur les produits non alimentaires.

Dans le fond, ils devraient être contents les patrons ! On les encourage à bloquer les salaires : on ne les encourage que verbalement à investir, à faire des efforts ; ils ont toujours des possibilités d'exonérations fiscales ; ils ont des primes de création d'emploi, à l'exportation. Et pour-

tant, ils réclament encore, ils n'investissent pas sinon pour l'amélioration de la productivité, ils vont à l'étranger (ainsi le département médical de Rhône-Poulenc qui va se brader en Suisse à la firme Sandoz).

Ils en font tant qu'ils ont mis Barre et Durafour en colère. Chargés de l'économie de la France, ces deux ministres leur ont rappelé qu'à pratiquer la politique du pire, en un mot de vouloir gagner sur toute la ligne, ils trouveront au bout de cette attitude suicidaire : le collectivisme, les contrôles et l'isolement. Menaces qui, comme chacun s'en doute, font frémir la base du CNPF puisque ça désigne ni plus ni moins l'arrivée de la gauche au pouvoir. Rappelons que 73 % des chefs d'entreprise, sondée par *L'Expansion*, jugeaient assez ou très probable une victoire de la gauche tout en s'y déclarant (pour 62 % d'entre eux) opposés.

Les patrons veulent une relance, bien sûr, mais sans risque : ne pas investir, ne pas augmenter les salaires, ne pas trop freiner les prix, tel est leur crédo. Ils ont au moins obtenu de Barre une garantie : on les laissera augmenter leurs prix s'ils n'augmentent pas les salaires. A tout prendre, ça vaut mieux pour l'instant que d'être « nationalisés ».

vers la fin des contrats ?

Si les patrons bougent, les organisations syndicales ne restent pas les bras ballants. Ce qui se profile derrière les mesures de Barre et leur application partielle par le patronat, c'est la récession du pouvoir d'achat. La FEN et Force ouvrière, notamment, voient d'un mauvais œil se profiler une remise en cause de sa pratique constante de ces dernières années : la négociation contractuelle, garantissant une hausse du pouvoir d'achat basée sur les évaluations de l'indice INSEE. Mais Barre n'a que faire du tapis vert. Il ne peut pas céder dans la fonction publique. Son intervention dans le conflit de la Caisse d'Epargne, pour « inciter » la direction à refuser définitivement toute négociation de la plate-forme revendicative des grévistes, est là pour le témoigner. Les négociations avec FO, la FEN, la CFDT et la CGC conduiront l'Etat patron à n'accorder que des miettes.

Les supputations vont donc aujourd'hui bon train. La direction de FO qui, depuis septembre, est soumise à la pression de certains de ses syndicats pour dire « non à l'austérité », pourra-t-elle se contenter de miettes ? La FEN, accusée naguère de « collaboration de classe » par la CGT, pour avoir signé des contrats salariaux dans la fonction publique, sera-t-elle aussi au pied du mur ? Tout en continuant de défendre les avantages qu'elle présentait la concertation, elle adopte aujourd'hui une attitude plus offensive. Son secrétaire général André Henry, déclarait dans une interview au *Monde* vendredi dernier : « Négocier en excluant une progression du pouvoir d'achat ne me paraît pas possible. »

Cette progression de 2 % devient un enjeu à l'EGF. Divisées depuis des

années, les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et UNCM — cadres et maîtrise) se sont rencontrées la semaine dernière et ont lancé une mise en garde : grève, s'il n'y a pas de négociations immédiates. La CGT et la CFDT, quant à elles, se sont déjà prononcées pour des actions de 48 heures sous des formes diverses.

Les fonctionnaires s'inquiètent eux aussi. Une rencontre des sept fédérations, le 23 novembre, a permis de dégager une volonté commune contre l'abandon de la politique contractuelle. Un front commun ne s'est pas constitué mais de nouvelles réunions sont prévues. Une échéance probable : la mi-décembre. En cas de durcissement de l'attitude du pouvoir, on se dirigerait vers des mouvements dans la fonction publique. Bergeron, qui se déclare encore optimiste sur l'attitude du gouvernement, prend un risque : en cas de rupture, les fédérations FO de l'EGF, de la SNCF et des charbonnages déjà engagées aux côtés de la CGT et de la CFDT pour obtenir une négociation sans préalable passeraient à l'action. Des compromis boiteux ne sauraient leur suffire.

La patience n'est plus de mise. Giscard, faisant dans le rétro, la réclame aux Français. Les résultats du plan Barre ne satisfont personne, y compris les partenaires habituellement dociles du gouvernement. Parler d'une épreuve de force n'est donc pas un sophisme. Avec des patrons avides de « relance » et certains syndicats prêts à collaborer, mais poussés par leur base, face à l'unité d'action CGT-CFDT (notamment dans la métallurgie), Barre n'aura pas la partie belle. Il passera un mauvais hiver.

J.-Y. R. ■

PSU documentation

Numéros disponibles

N° 22-23 Sur le mouvement politique de masse	2,00
N° 24-25 La police dans la lutte des classes	2,00
N° 27-28 La crise du système monétaire international	2,00
N° 51 Le recrutement	1,00
N° 52-53-54 Quand les patrons vont à l'école	3,00
N° 56-57 Sionisme et libération palestinienne	4,00
N° 86-87-88 Le chômage sous-produit du capitalisme	6,00
N° 92-93 Une section du PSU à Paris	4,00
N° 94-95 Militer contre le militarisme N° 2	4,00
N° 96-97 Le syndicat de la magistrature	4,00
N° 98-99 Le syndicalisme à l'école	4,00
N° 102 Comités de soldats, droit bourgeois et lutte des classes	2,00
N° 103-104-105 Electronucléaire et développement capitaliste	6,00
N° 106-107 Le PSU, le Parti de l'Autogestion Socialiste	4,00
N° 108-109 Les rapports Partis-Syndicats	4,00

VIENT DE PARAÎTRE

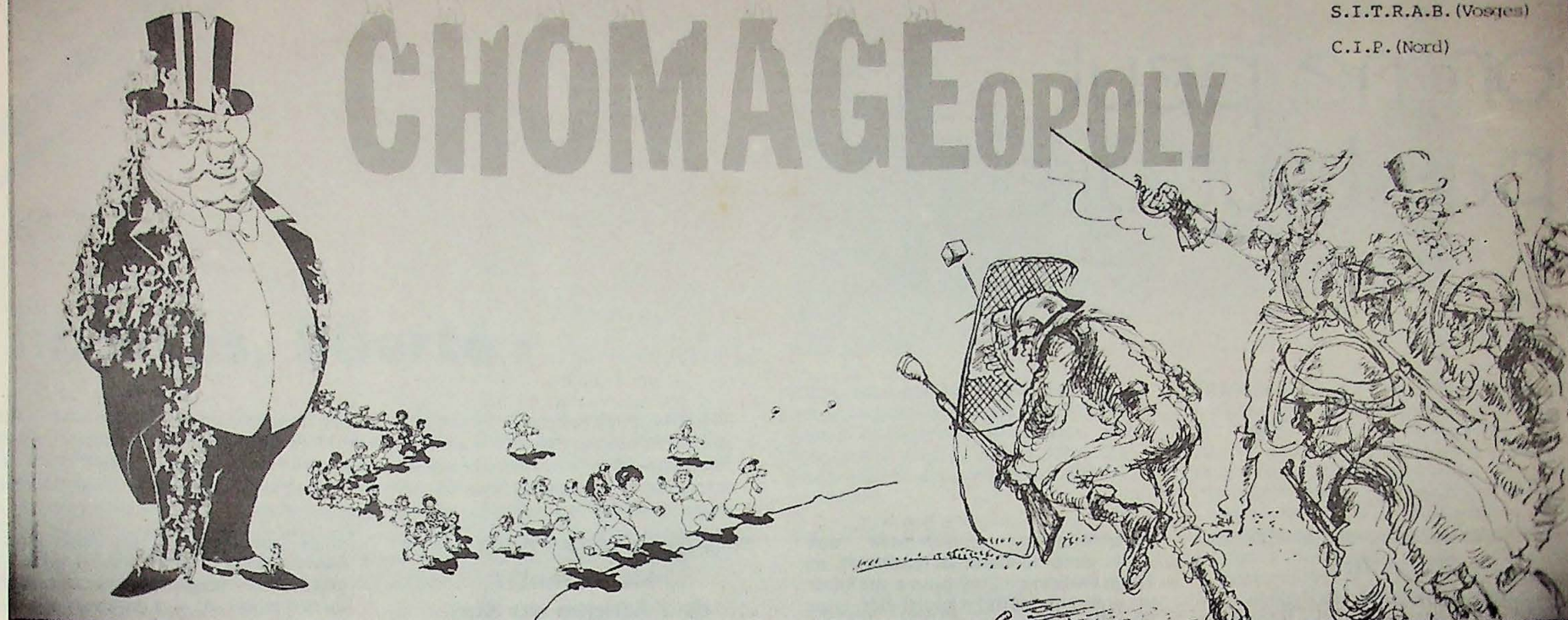
N° 110 Comment battre la droite 2,00

Abonnement : 20 F N° F 30,00. A adresser à : EDITIONS SYROS
9, rue Borromée - 75015 PARIS C.C.P. 19 706 28 PARIS

● **Transports** : une réunion nationale de la branche transports PSU aura lieu le samedi 11 décembre de 9 heures à 18 heures, rue Borromée. Il s'agira de continuer l'analyse politique des transports en France et de structurer la branche. Venez nombreux. ■

● **Lip Chomageopoly** : Les travailleurs de Lip remercient tous les camarades qui leur ont déjà commandé leur jeu « Chomageopoly ». Les commandes enregistrées jusqu'au 24 novembre seront honorées pour Noël. Mais devant le nombre grandissant de ces dernières, ils ne peuvent plus garantir la livraison des nouvelles commandes enregistrées à partir de cette date. Ces jeux seront livrés seulement en janvier 1977. Le jeu est échangé contre un don minimal de 60 francs. Libellez vos chèques à l'ordre de Chomageopoly. Les envoyer à Rigot-Muller Alain, Sainte-Olive 01330 Villars-les-Dombes. ■

● **Impôts** : le 8^e congrès du Cid-Unati a eu lieu. Le syndicat national des impôts CFDT remarque qu'au lieu de s'en prendre au pouvoir et au CNPF, Nicoud attaque les agents des



coordination : le relais sera-t-il pris ?

La SCPC est une usine qui a une longue tradition de lutte. En 1972 déjà, l'usine avait été occupée pendant plus de neuf semaines. Si aujourd'hui, la presse observe un black-out total sur la fermeture issue d'une faillite plus ou moins frauduleuse, c'est que les ordres viennent de très haut, le P-DG de Carnaud le trust, qui possède SCPC, n'était autre que J.-F. Poncet, secrétaire général de l'Élysée. C'est là aussi qu'a eu lieu la troisième coordination des luttes, les 12 et 13 novembre dernier.

Si les deux premières s'étaient déroulées à Lip d'où avait été lancée l'idée, cette fois-ci, c'est à Clermont-Ferrand qu'elle s'est tenue, dans deux usines occupées par les travailleurs depuis juillet 76 pour lutter contre la fermeture et les licenciements. Ce sont, en effet, les travailleurs des entreprises SCPC (Cournon) et Copono-Book (Lempdes), qui dans l'unité syndicale luttent côte à côte, occupent toujours les usines, font des actions communes, essayent d'élar-

gir la coordination régionale des luttes sur l'emploi dans la région Auvergne, et viennent de réaliser un jeu « Le Tour de France des luttes » ou « Jeu de la solidarité » qui veut faire avancer l'idée de l'unité populaire par l'union des luttes (1).

quel résultat ?

Durant deux jours, les délégués d'usines en lutte : Idéal-Standard,

Sud-Acier, Relliac, Lip, Caron-Ozanne, SCPC, Copono-Book, et cela à l'intérieur de SCPC et Copono-Book étaient là.

Un premier bilan de la coordination a été dressé : six mois de fonctionnement. Pour quel résultat ? Un nombre encore restreint d'entreprises y ont participé certes, mais l'idée est désormais largement ancrée dans toute la France parmi les travailleurs, et semble désormais devoir être prise en charge par les centrales syndicales. La coordination s'en félicite, car son but n'est pas de créer « un syndicat rouge », mais à travers ses sections syndicales faire prendre en charge globalement par les organisations responsables confédérales ce problème nouveau, mais majeur des luttes dures et longues sur l'emploi.

Une analyse a été faite sur la répression administrative et poli-

cière. Elle concerne les menaces de suppression des 90 % dans un certain nombre de cas, surtout parmi les travailleurs chômeurs isolés, les interventions policières (poursuites, inculpations, expulsion de travailleurs des usines en occupation). Les délégations ont envisagé les moyens et mesures de riposte collective face à cette agression du pouvoir.

Un certain nombre de perspectives concrètes ont été décidées : réalisation d'affiches communes sur le chômage ; cartes de vœux originales évoquant ce problème, et qui seront diffusées dans toute la France, à partir des usines en lutte ; sortie d'un numéro spécial d'un journal *France-Licenciements et Luttes-Unité* pour les semaines à venir ; réalisation possible d'un forum — fête populaire — dans l'une des usines occupées. ■

d'autres conflits

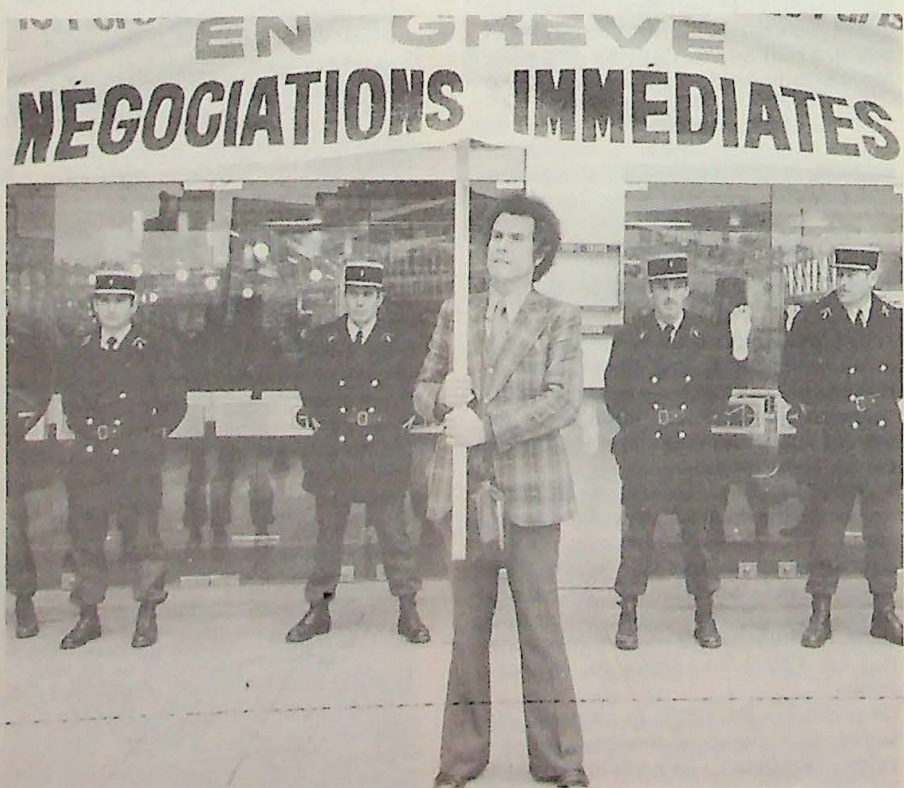


Photo Pichet

impôts, les menace de mort. « Une nouvelle fois, il les considère comme seuls responsables de la législation fiscale ; une nouvelle fois, le gouvernement se borne à afficher une pseudo-détermination verbuse.

« Les agents CFDT des impôts alertent l'opinion publique sur le caractère véritablement fasciste des propos et des méthodes de Nicoud ; la constitution d'une véritable milice secrète destinée à violenter les agents jusqu'à leur domicile, le fait de les traiter en boucs-émissaires de la politique fiscale du pouvoir actuel relèvent bien des pires habitudes de l'extrême droite. » ■

● **Caisse d'épargne** : malgré les dizaines de milliers de déposants qui piétinent devant les succursales fermées, malgré le nombre de grévistes toujours aussi nombreux et toujours aussi déterminés, le conseil d'administration et la direction générale ont décidé de laisser pourrir le mouvement. Après le refus de négocier, après le succès des journées de grève du 25 et 26 dans toute la France, le mouvement continue. Test pour la lutte contre l'austérité, cette grève doit continuer à être soutenue. ■

● **Fougères** : la création d'une entreprise nationalisée et de 1 000 emplois restent à l'ordre du jour dans cette ville. Il y a toujours 2 300 chômeurs. L'annonce par H. de l'Étoile, directeur général du ministère de l'Industrie, de la création de 600 emplois, reste une promesse, insuffisante de surcroît. Dimanche, 1 000 manifestants l'ont fait savoir dans les rues de Fougères. ■

● **Travail social** : vingt-six éducateurs employés par les CAE (Centre d'action éducative) sont aujourd'hui licenciés. Créée par le patronat chrétien de la région nantaise, cette association est entrée en conflit avec ses éducateurs. Au lieu de mener son action éducative, elle a obéi de plus en plus à l'idéologie de son CA, aux contrôles des autorités publiques. Un de ses éducateurs Léon Lanoé fut condamné à quatre mois de prison pour avoir distribué des préservatifs à des enfants. La mobilisation contre son procès sera reconduite avec celle contre les licenciements, car il passe en appel le 15 décembre prochain à Rennes. ■

on ne peut pas tout dire

Sonacotra : un jugement indigne

Le Tribunal d'instance de Montreuil a rendu, le 25 novembre dernier un jugement favorable aux saisies sur traitement des résidents du foyer Sonacotra de Montreuil. Sans prendre en considération un complément d'information transmis par leur avocat. Le PSU proteste contre cette décision ; elle montre bien la volonté du pouvoir de mettre un terme par la répression à la grève, sans attendre le résultat des plaintes pour prix illicites déposées par les résidents contre la Sonacotra. ■

à leur tour les architectes

Depuis le 10 mai 1976, il existe un collectif d'architectes poursuivis par l'Ordre (CAPO) qui refusent de payer la cotisation à l'Ordre des architectes.

l'augmentation considérable des coûts de production du bâtiment, et l'aggravation de l'inflation entraînant un chômage dans la profession quatre fois supérieur à la moyenne nationale.

Ce décret représente la véritable réforme de tous les métiers du bâtiment et présume des dispositions réactionnaires contenues dans le projet de loi sur l'architecture.

C'est pourquoi le CAPO poursuit son action et lance une pétition auprès des professionnels pour qu'ils soutiennent son action.

La radiation à l'Ordre demande au moins deux ou trois années et d'ici 1978, la gauche s'est engagée à supprimer l'Ordre des architectes et à entamer une véritable réforme de la profession.

Les signataires du collectif s'engagent à défendre tout architecte menacé sérieusement par l'Ordre dans chacune des 26 circonscriptions : déplacements aux tribunaux, aux Conseils de l'Ordre, empêcher les huissiers de procéder aux saisies, etc., et au cas où un camarade serait menacé d'une radiation imminente

les « bannis » de l'Afrique du Sud

Violence policière hier, violence juridique aujourd'hui : à la mi-novembre, le gouvernement sud-africain a puni de bannissement quatorze responsables syndicaux coupables... Coupables ? Même pas : en l'occurrence, pas de chef d'accusation. Pas de procédure judiciaire non plus : ni défense, ni preuves... Et la peine s'accompagne d'interdits tous azimuts : interdiction de pénétrer dans un local syndical, dans un bandoustan, dans un township ; interdiction d'écrire et de publier ; interdiction de converser avec un autre banni, de parler en public ou même à plus de deux personnes à la foi...

L'objectif du gouvernement ? Bloquer le développement des syndicats africains autonomes nés des grandes grèves ouvrières de 1973/1974. Jusque-là, au pays de l'Apartheid, nul droit syndical n'était reconnu aux 70 % de travailleurs africains que compte la population active du pays. Sans être illégaux, les nouveaux syndicats ne sont pas aujourd'hui davantage reconnus : privés de tout statut officiel, ils ne peuvent représenter les travailleurs dans les instances nationales de pouvoir, ni même au niveau de l'entreprise.

Et pourtant, les travailleurs africains boudent le système de pseudo-représentation (Works and Liaison Committees) lancé en 1973 par le gouvernement et le patronat au profit de ces syndicats réels (ils seraient 25 aujourd'hui) que tentent de décapiter les champions du bannissement. ■

la mort de l'autogestion

Vendredi 5 novembre, sur FR3, « La mort coûte cher », une enquête sur le processus funéraire dans la situation monopolistique des pompes funèbres générales par lesquelles passent plus de 45 % du marché.

M. Gourdon, P.-D.G. de ce trust de la mort (filiales au Maroc, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, etc), s'est évertué à démontrer que le prix d'un enterrement, en situation de monopole, était souvent moins élevé que dans la situation de régie municipale (loi de 1904) ou même de concurrence.

de profit ? » En 1969, le chiffre d'affaires des pompes funèbres générales dépassait 215 millions : son bénéfice 10 millions.

Or, il existe plusieurs centaines de

villes françaises où, en vertu d'anciens usages, des sociétés laïques et charitables pourvoient directement au transport et à l'enterrement de leurs morts.

Cette pratique réduit à néant l'argument de M. Gourdon sur l'équivalence des prix (les membres de ces sociétés étant bénévoles, le prix est souvent minime. Parfois, le service est même laissé à l'appréciation de la famille).

Cela prouve que la mort peut être prise en mains par les habitants eux-mêmes (à Béthune, ce sont des retraités des Mines et de la SNCF, dans les villages, ce sont surtout des agriculteurs. ■

des cartes de vœux pour aider le Viêt-nam

Le Viêt-nam est en paix, après trente ans de guerre. Mais le pays doit maintenant faire face à une multitude de difficultés graves dues aux séquelles du conflit : 4 millions de morts, 1 million de veuves, 1 million de blessés, 4 millions de personnes déplacées, 500 000 ex-prostituées.

Pour alléger ces souffrances et se solidariser avec les Vietnamiens victimes des impérialismes français et américains, une association humanitaire « Fraternité-Viêt-nam », créée en avril 1975 à l'initiative de très nombreuses personnalités, lance une campagne de cartes de vœux.

Tous ceux qui désirent aider le Viêt-nam au moment des fêtes de fin d'année, peuvent donc se procurer ces cartes de vœux (une pochette de 5 cartes en couleur, parmi 60 modèles, 5 intercalaires, 5 enveloppes : 10 F + 1,50 F de frais de port), à : Fraternité-Viêt-nam, La Fourrettes BP 10, 69210 L'Arbresle. ■



Photo Collombert

Celui-ci, rangé aux côtés du gouvernement, soutient une politique qui consacre les ententes professionnelles, enrichit les grandes unités de production du bâtiment, grosses entreprises et BET, ainsi que les architectes, notables de la profession. (Exemple le décret concernant l'ingénierie et l'architecture du 14-1-1973).

Conséquence de cette politique :

du tableau (qui l'handicaperait dans son travail), l'ensemble du collectif examinerait sa situation avec lui afin de ne pas l'entraîner vers une issue qui pourrait lui être préjudiciable.

Cette entraide demande l'organisation d'une réelle solidarité : à cet effet une réunion se tiendra au théâtre « Le Palace », 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e), le samedi 4 décembre à 9 h 30 précises du matin. ■

« libertés, liberté »

Le président de la République et son gouvernement sont gravement préoccupés par la sécurité des Français. Depuis l'élection présidentielle, trop de salariés ont été contraints au chômage et les atteintes à un certain nombre de droits fondamentaux ont été trop nombreuses pour que nous ne partagions pas cette préoccupation. De septembre 1974 à mars 1975, la police n'est pas intervenue moins de 55 fois à force ouverte, cependant qu'on dénombrait 58 opérations de commandos dans neuf départements dont 31 à la seule usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois.

La thérapeutique imaginée par le gouvernement pour « renforcer les moyens d'assurer la sécurité des Français », ne semble pas parfaitement adaptée à l'insécurité que connaît notre pays. S'agit-il de lutter plus efficacement contre une criminalité dont on dit qu'elle serait en constante augmentation ?

On pouvait le croire jusqu'à une période récente. Maniant les chiffres avec habileté, mais de manière discutable, le ministre de la Police et le Garde des Sceaux ont utilisé tous les registres de la rubrique criminelle et des faits divers pour nous convaincre que la sécurité des honnêtes gens était dangereusement menacée par « quelques criminels violents de profit » ou quelques agitateurs isolés quoique bien organisés, ou encore par la montée de la petite délinquance.

Il y a peu, M. Poniatowski complétait le diagnostic en précisant que « l'opposition entretenait un climat de guerre civile sans armes ». Petite phrase longuement commentée, rarement située dans son contexte véritable : ce contexte est à la fois politique et économique.

Politique car neuf mois après l'échec des cantonales, le pays risque plus que jamais « de sombrer dans le collectivisme qui constituerait un non sens historique ».

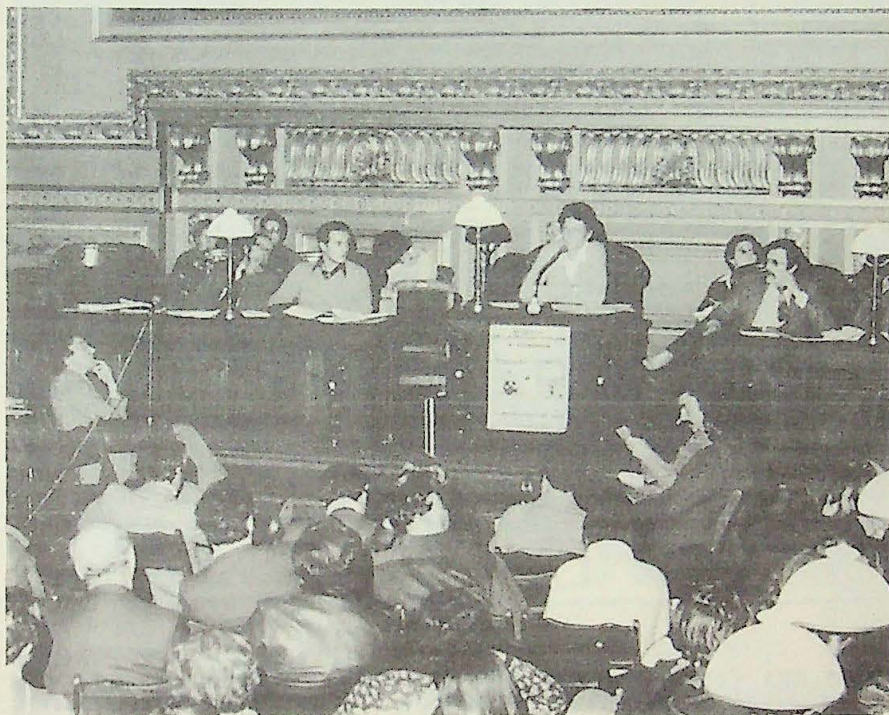
Economique, car la montée des conflits sociaux ne fait pas l'affaire du patronat désireux, avant tout, de limiter certaines charges salariales « indues ».

Que les statistiques relatives à la délinquance soient discutables, personne n'en doute : c'est ainsi que le Syndicat de la magistrature qui vient de tenir son congrès à Paris, a démontré, chiffres officiels à l'appui, que c'est moins le nombre des délits que la rigueur de la répression et des peines qui s'est aggravée. Par exemple, le nombre total des détenus (prévenus et condamnés) est passé de 27 284 au 1^{er} janvier 1975 à 31 513 au 1^{er} juillet 1976.

des chiffres qui parlent

Autre exemple, le nombre des mineurs de 13 à 16 ans, condamnés à la prison ferme, a été multiplié par 14, depuis 1956. Pour les mineurs de 16 à 18 ans, le nombre des condamnés à la prison ferme a été multiplié par 12,1, de 1956 à 1974, alors que les condamnations à la prison avec sursis étaient multipliées par 14 (1). De tels chiffres devraient se passer de commentaires : surtout quand on

aura rappelé que le principe posé par l'ordonnance du 2 février 1945 est qu'à l'égard du mineur délinquant, l'application d'une peine doit être une mesure exceptionnelle. Nous donne-



rons pourtant l'appréciation de la « commission d'études de la protection judiciaire de la jeunesse qui a remis, en mars dernier, un joli rapport entre les mains du Garde des Sceaux :

« Si l'on ajoute qu'en 1974, 52,4% des mineurs délinquants jugés ont eu simplement un entretien avec le juge, sans que celui-ci ait pris aucune mesure éducative, on ne peut qu'être convaincu que la prééminence de la protection sur la répression, voulue par le législateur de 1945, est aujourd'hui de plus en plus perdue de vue. » (Sic I)

On pourrait multiplier les exemples. Démarche vaine si n'était en jeu l'avenir même de nos libertés. On voit aujourd'hui le gouvernement proposer à un Parlement encore docile deux projets de loi, le premier tendant à autoriser la visite des véhicules, le second portant répression de port irrégulier d'armes.

Il est vrai que le gouvernement a été forcé de réfréner son impatience et retirer à la suite des protestations du Syndicat de la magistrature, des centrales ouvrières et partis de gauche, trois des cinq projets qu'il avait initialement préparés (2).

Cependant, il n'a pas renoncé à toutes ses entreprises liberticides. C'est ainsi que le Parlement vient

d'être saisi par M. Gerbet d'une proposition de loi organique visant à renforcer l'obligation de réserve des magistrats c'est-à-dire à leur ôter toute espèce d'expression et d'action collective.

une internationale de la répression

Enfin, sur le plan international, une convention européenne contre le terrorisme a été adoptée par les délégués des ministres des Affaires

étrangères du Conseil de l'Europe. Elle autorise l'extradition d'un pays sur l'autre de tous les auteurs de crimes qualifiés de terrorisme. C'est une « véritable internationale de la répression qui s'organise à l'échelle européenne et ce projet de convention n'est que le premier de ses instruments juridiques ».

Comme l'a écrit le professeur Soulier (3). On ne peut que constater le parallélisme étrange entre les termes de la convention européenne et la déclaration conjointe des deux généraux sanguinaires qui sont à la tête du Chili, et de l'Argentine. Pinochet et Videla ont déclaré, après s'être entretenus le 13 novembre 1976 qu'ils « regrettent toute forme de violence condamnent le terrorisme et la subversion internationale, dans toutes ses manifestations directes ou indirectes et exhortent les organisations internationales compétentes à adopter d'urgence des mesures pour prévenir et sanctionner le terrorisme ».

Tous ces projets doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Leur objet véritable est d'assurer la défense de la société libérale. Il faut croire M. Poniatowski quand il déclare : « nous ferons tout pour gagner les élections ». Tout, au besoin démolir les dernières pans de démocratie d'une société libérale tellement avancée qu'elle est en pleine déliquescence.

M.E. ■

(1) Source : avis présenté par M. Gerbet sur le projet de budget de la justice pour 1977. Assemblée nationale, document n° 2533.

(2) Cf TS, n° 698 « Sécurité : ces libertés qu'on assassine ».

(3) Le Monde diplomatique de novembre 1976.

pour en savoir plus

Ouvrages :

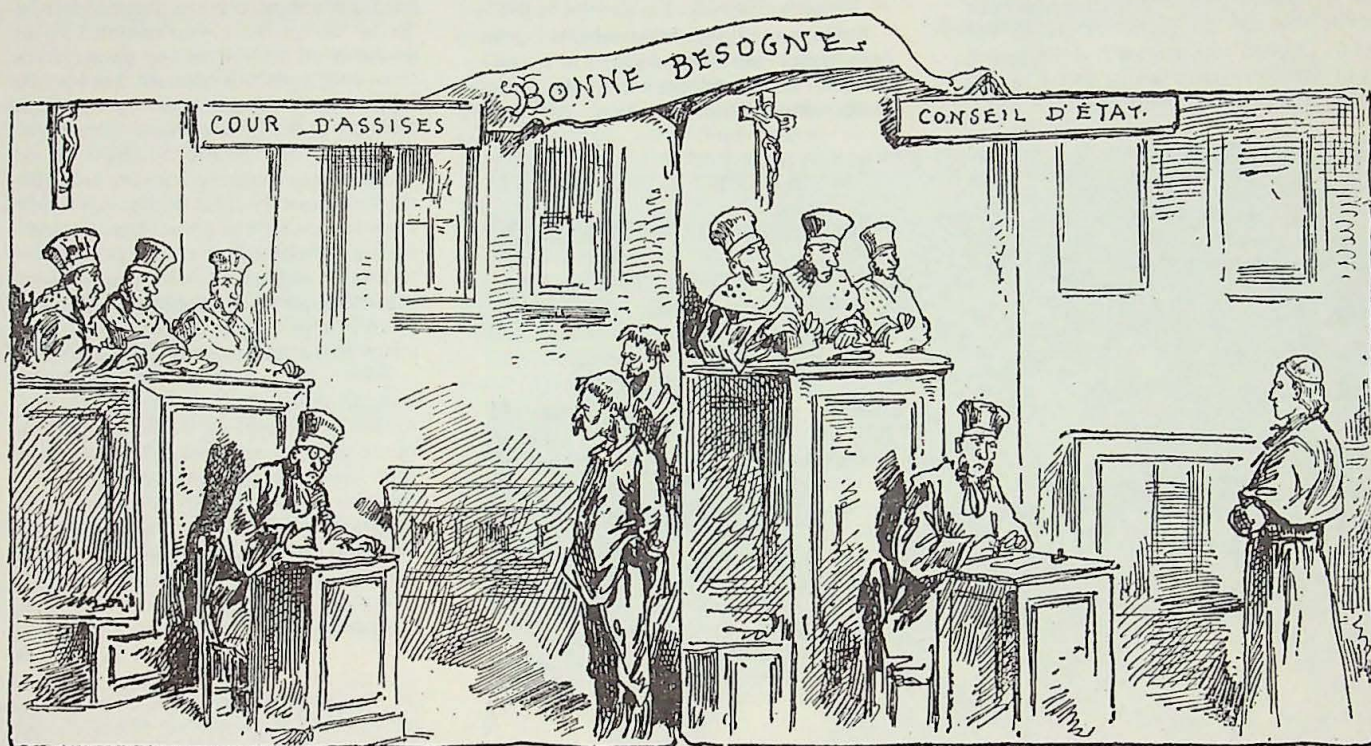
- Christian Hennion, *Chronique des flagrants délits*, Paris, Stock 2, 1976, 213 p., coll. « Témoignages ».
- Denis Langlois, *Guide du militant*, Paris, éd. du Seuil, 280 p., coll. « Combats ».
- Bernard Rémy, *L'homme des casernes*, Paris, Maspero, 280 p.
- Syndicat de la magistrature, *Au nom du peuple français*, Paris, Stock 2, 246 p., coll. « Lutter ».
- Denis Langlois, *Les Dossiers noirs de la justice française*, Paris, éd. du Seuil, 222 p., coll. « Combats ».
- Casamoyor, *A bas la vertu*, Paris, Julliard, 153 p., coll. « Idée fixe ».
- Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 318 p.
- Michel Foucault, *Moi Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère ; un cas de parricide au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1976, 350 p., coll. « Archives ».
- Suzanne Dalligny, *Essai sur les principes d'un droit civil socialiste*, préface de Jean Carbonnier, L G D J/ 1976.

Revue :

- PSU Documentation : La Magistrature, n°s 96-97.
- Revue Actes, n° 10, luttes anti-nucléaires et droit ; n° 11, Droit du travail : les référés, protection des délégués ; n° 12, Réforme du Code pénal : accidents du travail et publicité mensongère.
- « L'Engrenage ou comment la doctrine de la sécurité devient une arme contre la liberté », brochure du Mouvement d'action judiciaire (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris), 64 p.
- Justice, Journal du Syndicat de la Magistrature, 4, rue Olier, 75015 Paris ; n° 49 : actes du Colloque sur la sécurité organisé le 22 mai 1975 ; n° 50 : pouvoirs et libertés : rapport d'activité du Syndicat de la magistrature à son congrès de novembre 1976.

pouvoirs et libertés : le congrès du Syndicat de la magistrature

Le congrès annuel du Syndicat de la magistrature a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre dans les locaux du Palais de Justice de Paris. Le thème choisi cette année par les congressistes était : « Pouvoirs et libertés ». Mais cet ordre du jour s'est trouvé sinon remis en question, du moins sensiblement alourdi par la discussion passionnée qu'a provoqué le rapport moral élaboré par la direction sortante du syndicat. Ce rapport posait un certain nombre d'interrogations fondamentales sur le fonctionnement interne du Syndicat de la magistrature et sur la place que devait avoir le syndicat dans la situation politique, économique et sociale française actuelle. Les échéances électorales prochaines ont été au centre des préoccupations de nombreux congressistes : dire résolument oui ou non au Programme commun de la gauche ? Un congressiste a probablement résumé l'opinion dominante en déclarant qu'il « n'avait pas sa carte du PCF dans la poche gauche, ni celle du PS dans la poche droite, ni enfin une carte PSU sur le cœur » (ce qui en soi traduit déjà certaine préférence !) De fait, les congressistes ont opté pour une attitude critique sans rien renier des traditions d'un syndicat qui apporte son soutien aux travailleurs plutôt qu'aux organisations de travailleurs. Ainsi que l'a fait remarquer Dominique Charvet : « Le Programme commun répond mieux aux aspirations du Syndicat de la magistrature que la droite, mais les aspirations du Syndicat de la magistrature ne se réduisant pas aux dispositions du Programme commun. »



Programme commun : ni oui ni non

A l'issue du Congrès du Syndicat de la magistrature, nous avons demandé à Jean-Pierre Rosenczweig et Gérard Blanchard, membres du bureau sortant et réélus, de faire un bilan de l'activité récente du Syndicat et d'en préciser les perspectives d'action pour les mois à venir.

T.S. : Le secrétaire général sortant, Hubert Dalle, a longuement insisté, en présentant, au nom du bureau sortant, le rapport moral, sur la mutation qui affecterait le Syndicat de la magistrature. Pouvez-vous préciser en quoi consiste cette mutation ?

J.P. Rosenczweig : Parler de mutation, cela peut vouloir dire deux choses. A un niveau superficiel d'abord, il faut constater que nos statuts conduisent à une rotation rapide des cadres. C'est ainsi que devait nécessairement sortir de ce congrès une équipe nouvelle. En effet, seuls cinq membres sur dix huit de l'équipe ancienne ont sollicité les suffrages des congressistes. Les autres, soit ne souhaitaient pas se représenter, soit ne le pouvaient pas pour des raisons statutaires. Sur ce plan, il y aura donc mutation. Mais c'est voir le problème par le petit bout de la lorgnette.

En effet, nous sommes prêts à assurer une rotation aussi rapide et importante des équipes dirigeantes.

Les militants sont longuement préparés à occuper des postes de responsabilité, en raison des mécanismes de démocratie directe qui régissent le fonctionnement du Syndicat. C'est ainsi, par exemple, que les réunions du bureau sont ouvertes, ce qui permet la constitution d'un potentiel de militants susceptibles d'accéder rapidement à la direction du Syndicat.

Plus profondément, ce que le Bureau a tenu à exprimer en parlant de mutation, c'est qu'après huit années d'existence, on pouvait, il fallait s'interroger sur l'évolution, voire les glissements de l'organisation. D'autres lieux de pouvoirs sont apparus au sein de l'organisation à côté de l'appareil syndical, du Congrès, du bureau.

T.S. : Vous venez de nous expliquer que les statuts du Syndicat de la magistrature imposent une rotation drastique et rapide des équipes dirigeantes. N'est-ce pas la cause d'un certain malaise ? N'est-ce pas aussi une source

de coupure réelle entre la génération des syndiqués de la première heure et les générations suivantes ?

J.P.-R. : Je disais que de nouveaux lieux de pouvoir sont apparus dans le Syndicat, par exemple des délégations régionales qui sont aujourd'hui des groupements de magistrats organisés à l'échelon local pour mieux résister à la répression. Il existe huit délégations régionales bien structurées, notamment dans la région Rhône-Alpes, la Bretagne, le Nord et dans le Centre. Ailleurs, les sections continuent de jouer leur rôle initial. Autre exemple : à l'occasion d'affaires précises, telles que l'affaire Ceccaldi, on a assisté à l'éclosion de groupements spécifiques de militants qui ont pris en charge un certain nombre de problèmes et ont bien sûr été légitimés par l'organisation.

Bref, une certaine démocratie directe de responsabilité de la base s'est développée. Tout cela correspond en partie à l'utopie syndicale, chacun étant associé à la responsabilité commune. Le bureau n'y a pas vu la traduction d'un dépérissement de l'appareil. Il a voulu amener publiquement le Congrès à réfléchir sur cette évolution et renvoyer au Syndicat sa propre image.

Alors, malaise ? Oui, dans la mesure où contrairement à ce qui se passe généralement ailleurs, ce sont moins les jeunes que les anciens qui ne se reconnaissent pas toujours

dans les équipes qui se succèdent à un rythme rapide à la direction. Alors qu'une cinquième équipe prend la relève, on s'aperçoit que ce sont les premières générations de syndiqués contemporaines à la création du Syndicat qui éprouvent des difficultés à se reconnaître dans les nouvelles équipes et à communiquer avec celles-ci.

C'est ainsi que s'est constitué un groupe de plus en plus important de militants, anciens dirigeants du Syndicat de la magistrature, dont la plus grande partie est concentrée sur Paris. Le problème posé est de trouver un équilibre entre la nécessité d'utiliser les compétences et la formation que le Syndicat leur a donnée, de permettre un réinvestissement qui reste soumis à un contrôle démocratique et le fait de ne pas constituer en un second bureau à l'image d'un quelconque cabinet fantôme qui n'aurait aucune légitimité !

Pendant, les problèmes posés par l'évolution du fonctionnement relèvent surtout d'une crise de croissance ou d'adaptation que la transparence des mécanismes de démocratie directe et de responsabilité permettront de résoudre. A cet égard, le bilan des utopies du Syndicat de la magistrature est largement positif et le bénéfice qu'il en tire incontestable, à un moment où à l'extérieur, de nombreuses organisations politiques et syndicales connaissent elles aussi des difficultés de fonctionnement, soit par excès de centralisme, soit par laxisme.

T.S. : D'après vous, le bilan est donc largement positif ?

J.P.-R. : Oui. La dialectique du bureau sortant a été de prendre en compte un certain nombre de remarques formulées à droite et à gauche dans le Syndicat, de s'interroger sur le malaise ressenti par certains pour le confronter à notre activité réelle depuis deux ans. Paradoxalement, ce malaise est ressenti alors que jamais le Syndicat n'a été autant actif, que jamais la solidarité extérieure n'a été plus imposante à notre égard. Je vous renvoie aux succès que nous avons enregistrés dans l'affaire Ceccaldi et sur le terrain des libertés, puisque sur cinq projets de loi liberticides, le gouvernement a été conduit à en abandonner trois. Le Syndicat de la magistrature se félicite que sa campagne ait été largement prise en compte par l'opinion publique et les grandes centrales syndicales. Aucun juriste n'a osé prendre la défense de ces textes.

La quasi totalité des policiers les a condamnés. Les partis politiques de gauche et les syndicats se sont mobilisés et ont suscité une résistance

telle que le pouvoir a été forcé de reculer. Le succès a été net grâce à cette mobilisation et malgré l'importance des moyens de propagande dont a usé le gouvernement.

T.S. : Cette année, le thème du congrès était « Pouvoirs et Libertés ». Il semble que certaines échéances électorales aient été au centre des préoccupations de nombreux congressistes. Quelle est votre appréciation à à cet égard ?

G. Blanchard : Il faut bien constater que les aspirations du Syndicat de la magistrature ne sont absolument pas prises en compte par le pouvoir actuel. Il semble que nous n'ayons rien à attendre de la droite. Certes, les rapports que nous entretenons avec Olivier Guichard sont aujourd'hui empreints d'une plus grande cordialité que ceux d'hier avec Jean Lecanuet. Cela dit, les problèmes de fond demeurent.

Il est vrai que c'est du côté des signataires du Programme commun que le Syndicat trouve à la fois une écoute et des réponses plus favorables à un certain nombre de nos interrogations. Cependant, rien n'indique que le Syndicat de la magistrature, en raison même de sa vocation syndicale, soit enclin à se départir de son attitude critique, même en cas de changement de majorité. Dans l'hypothèse d'un changement de gouvernement, le problème posé serait celui de la nature et des modalités de la répression, ainsi que celui de la place et des garanties qui seraient laissées aux libertés en cas de répression. Et puis, il faut bien constater que sur certaines questions, en particulier la levée du secret, le rôle de la hiérarchie, etc., la gauche ne nous a pas encore répondu clairement. La dialectique des échéances électorales nous est imposée par les circonstances. La référence unique à un pro-

gramme de gouvernement ne correspond pas à la sensibilité profonde de notre organisation. Il est nécessaire aussi que le Syndicat de la magistrature s'interroge sur le rôle de la justice et l'implication pour les magistrats syndiqués de certains conflits sociaux et aspirations qui ne sont pas réductibles au Programme commun de la gauche.

T.S. : Alors, quel bilan faites-vous de ce congrès et quels seront les axes essentiels de votre action dans les mois à venir ?

G.B. : Les succès que nous venons de remporter sur le terrain des libertés nous ont montré que le combat



pour les libertés n'était jamais perdu et cela raffermirait notre conviction au moment où se profilent de nouveaux dangers, notamment l'éventuelle ratification par la France d'une convention européenne de lutte contre le terrorisme qui porterait gravement atteinte au droit constitutionnel d'asile et à la protection dont bénéficient traditionnellement les étrangers traqués dans leurs pays pour leurs opinions politiques. Cette

internationale de la répression, dont Lecanuet a été l'artisan et le promoteur, doit être combattue avec vigueur et elle le sera.

De même que seront combattus les projets de loi liberticides auxquels le gouvernement n'a pas renoncé : celui relatif à l'autorisation donnée à la police de fouiller les véhicules et le projet qui renforce la répression du port d'armes prohibées. Par ailleurs, le Syndicat va devoir affronter la plus grave menace qui ait jamais pesé sur son existence. En effet, l'adoption par le Parlement du projet Gerbet qui tend à renforcer l'obligation de réserve des magistrats contraindrait les magistrats au silence, voire à l'action clandestine. Ce congrès est peut-être le dernier. Verra-t-on demain les magistrats donner des interviews à contre-jour ou coiffés d'une cacouze ? Enfin, nous allons continuer à affiner l'analyse des mécanismes mis subtilement et progressivement en place par les pouvoirs publics pour reprendre les choses en main dans tous les secteurs de l'appareil d'Etat. On assiste actuellement à une offensive anti-syndicale très générale. Tout en proposant comme modèle à l'admiration des foules le syndicalisme anglo-saxon, le pouvoir renforce, par exemple, les attributions répressives de la gendarmerie et de l'armée au détriment de la Police nationale car la Police est syndicalisée et, par conséquent, de moins en moins fiable, de moins en moins docile. Bref, c'est contre cette attaque généralisée que le Syndicat va continuer d'affirmer ses analyses et renforcer ses interventions.

Propos recueillis par
Michel ETIENNE ■



La conclusion de l'exposé des motifs de la proposition de loi de M. Gerbet, proposition qui tend à « définir l'obligation de réserve des magistrats » et le texte de la proposition.

C'est pourquoi, sans aller jusqu'à décider, ce qui serait après tout normal, que le droit syndical n'appartient pas aux magistrats, il convient à tout le moins de préciser la portée et l'étendue de ce droit syndical, compte tenu des éminentes fonctions qu'exercent les juges et des pouvoirs considérables qui leur sont donnés ainsi que des obligations qui leur sont imposées en contrepartie.

La motion votée par le dernier congrès extraordinaire de mai 1976 du syndicat de la magistrature appelant à la grève sous condition comporte des prises de position qui méconnaissent gravement l'obligation de réserve qui pèse sur les magistrats.

On peut y lire que « la politique gouvernementale risque d'aboutir à une impossibilité pour le juge de rester garant des libertés individuelles alors que parallèlement le Gouvernement met en place un dispositif juridique et policier qui au nom de la sécurité porte atteinte à ses libertés ».

Il n'est pas tolérable que des magistrats portent une telle appréciation sur la politique du Gouvernement ni sur le dispositif juridique constitué par trois projets de loi portant les nos 281, 282 et 283 déposés sur le bureau de l'Assemblée Nationale et qui viennent d'être renvoyés à l'examen de la Commission des lois.

Amendés ou non ces textes sont susceptibles de s'inscrire prochainement dans le Code pénal et dans le Code de procédure pénale que les magistrats ont mission d'appliquer. Quelle crédibilité auront en les appliquant ces magistrats qui leur auront contestés !

Les juges sont à la fois les gardiens et les serviteurs de la loi. Ils l'appliquent en interprétant si besoin est la volonté du législateur, qu'ils n'ont donc pas à critiquer pas plus qu'ils n'ont la possibilité de peser sur ses décisions souveraines.

Pour éviter de tels abus il apparaît nécessaire de définir l'obligation de réserve des magistrats et d'étendre cette obligation aux groupements, associations ou syndicats de juges.

Proposition de loi organique
Article unique

Les deuxième et troisième alinéas de l'article 10 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature sont remplacés par les dispositions suivantes :

« L'obligation de réserve s'impose aussi bien aux magistrats qu'aux groupements, associations et syndicats de magistrats.

« Elle s'entend notamment de l'interdiction de toute déclaration, motion, communiqué ou manifestation susceptible d'orienter, de préjuger ou d'altérer le cours de la justice.

« A l'exception des textes d'ordre statutaire ou professionnel, la notion de réserve est incompatible avec la critique ou la contestation des lois en vigueur, en dehors des avis ou rapports demandés aux cours et tribunaux par le Gouvernement.

« L'obligation de réserve fait obstacle à toute déclaration ou prise de position d'un magistrat ou d'un groupement de magistrats mettant en cause les décisions du Président de la République, du Conseil des ministres ou d'un membre du Gouvernement et le vote de l'une ou de l'autre Assemblée.

« Elle s'oppose également à toute déclaration ou appréciation d'un magistrat ayant encouru au délibéré d'un jugement ou d'une ordonnance à l'encontre de la décision de la juridiction d'appel ou de la Cour de cassation ou bien encore de la juridiction de renvoi.

« Est également interdite toute action concertée même dans le cadre de l'activité syndicale ou associative de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement des juridictions. ».

luttres de conquête et luttres de défense

Le Syndicat de la magistrature n'a cessé de revendiquer l'application à la magistrature des libertés syndicales. Dans l'affaire Ceccaldi, par exemple, c'est par une bataille sur la liberté d'expression et contre l'obligation de réserve que s'est terminée l'offensive antisyndicale de M. Lecanuet. Etienne Ceccaldi, présent au Congrès du Syndicat de la magistrature, a accepté de répondre à nos questions.

T.S. : Etienne Ceccaldi, vous avez tenu la vedette à la veille de cet été. Vous n'acceptez de répondre aux questions des journalistes qu'avec parcimonie.

Etienne Ceccaldi : Oui. Je n'ai pris la parole que lorsque les circonstances me l'ont imposé. Aujourd'hui, je participe comme simple militant aux débats du Syndicat de la magistrature.

T.S. : Lecanuet vous a promu à Hazebrouck. Nous pensons que l'indépendance que vous avez manifestée à l'occasion de l'affaire dite des ententes illicites entre sociétés pétrolières et celle de la prison clandestine d'Aranc ne sont point étrangères à cette décision. Et vous êtes toujours substitut à Marseille. Alors, indépendance des juges du Parquet et camouflet pour Lecanuet ou efficacité du Syndicat de la magistrature et défaite pour le pouvoir ?

E.C. : Vous venez de citer deux affaires dont une seulement relève de mon activité professionnelle, la seconde s'inscrivant dans l'action syndicale proprement dite. Mais, au fond, sans doute est-ce l'ensemble de mon activité militante qui a motivé la répression dont j'ai été l'objet.

Si la riposte aux manœuvres de Lecanuet a été aussi massive et si les solidarités extérieures dont j'ai bénéficié ont été autant nombreuses, c'est qu'en fait, au-delà d'un magistrat réprimé individuellement, se posait le problème de la diversité des opinions

dans le corps judiciaire. Bref, ce qui était fondamentalement en cause, c'était le maintien voire l'existence même du pluralisme et sur un plan strictement corporatiste, l'affirmation de l'indépendance des magistrats du Parquet. C'est ainsi que les partis de gauche, le PCF, le PS, le MRG et le PSU ont apporté, à l'échelle nationale leur soutien ; et sur le plan syndical, l'ensemble des grandes centrales représentatives.

Je voudrais préciser que je ne tiens pas pour négligeable, du point de vue de sa signification, le soutien actif et la solidarité manifestée à l'occasion de cette affaire, par l'Union syndicale des magistrats dont les options, vous le savez, sont différentes des nôtres. Mais, sur cette question de l'indépendance nécessaire du juge du Parquet, l'analyse de l'USM a été en parfaite concordance avec la nôtre.

A cet égard, je ferai une distinction entre luttres de conquête et luttres de défense. L'unanimité dans la solidarité que je viens d'évoquer a résulté, pour l'essentiel, de ce que cette lutte était destinée à maintenir une liberté acquise. Il ne s'agissait pas d'un combat d'avant-garde, ce qui d'ailleurs n'a peut-être pas été bien compris par l'extrême gauche du syndicat.

T.S. : Cependant, vous avez été sanctionné par la Cour de discipline du Parquet.

E.C. : Certes, mais en ce qui concerne le grief initial du garde des Sceaux, c'est-à-dire mon refus d'accepter la promotion qui m'était offerte à Hazebrouck, la commission m'a acquitté. J'ajoute que mes protestations visaient les menaces du garde des Sceaux pour une faute discipli-



naire inexistante. J'ai donc été sanctionné pour avoir protesté publiquement de mon innocence, qui, sur ce point, est aujourd'hui reconnue.

Etant donné les positions prises de part et d'autre, on appréciera la réprimande qui m'a été injustement infligée.

l'augmentation de la répression pénale (*)

Le tableau suivant retrace l'évolution des effectifs de la population pénale en métropole et dans les territoires d'outre-mer depuis 18 mois, en distinguant selon le sexe et la situation pénale des détenus :

Date	Condamnés		Prévenus ou condamnés non définits		TOTAL
	hommes	femmes	hommes	femmes	
1 ^{er} janvier 1975	13 692	271	12 863	458	27 284
1 ^{er} avril 1975	15 894	328	13 563	476	30 261
1 ^{er} juillet 1975	16 514	324	13 022	454	30 314
1 ^{er} octobre 1975	16 541	333	13 648	456	30 978
1 ^{er} janvier 1976	17 212	315	12 749	439	30 715
1 ^{er} avril 1976	18 280	346	12 685	466	31 777
1 ^{er} juillet 1976	18 421	366	12 267	459	31 513

Au vu de ce tableau, il convient de faire diverses remarques :

1^o Alors que la population pénale générale était de 27 090 détenus au 1^{er} janvier 1974 et est restée relativement stable au cours de l'année 1974 : 27 284 détenus au 1^{er} janvier 1975, elle a considérablement augmenté en l'espace de quelques mois, augmentant de 3 000 détenus au cours d'un trimestre et atteignant au 1^{er} juillet 1976 un chiffre record : 31 513, comparativement aux dix années précédentes.

2^o Il convient, d'autre part, de souligner la relative stabilité du nombre des prévenus — les textes nouveaux ne semblent être mis en application qu'avec beaucoup de réticences — et, par ailleurs, l'augmentation considérable du nombre des condamnés :

13 963 au 1^{er} janvier 1975 et **18 787** au 1^{er} juillet 1976

(*) Source : document du syndicat de la magistrature.

non aux flagrants délits et à la peine de mort

De nombreuses motions qui répondaient au thème du congrès du Syndicat de la magistrature ont été votées. Le syndicat a notamment adopté à une très large majorité (92 % des congressistes) un texte réclamant la suppression de la peine de mort et s'est prononcé pour la suppression de la procédure des flagrants délits (1), « justice expéditive qui ne remplit qu'un rôle d'élimination ». C'est dans ce contexte que nous avons posé quelques questions à un juge d'instruction ordinaire, qui s'est occupé d'une affaire extraordinaire. Marie-France Gérard est juge d'instruction à Troyes. C'est elle qui a interrogé le meurtrier du jeune Philippe Bertrand qui défraya la chronique au début de cette année.

T.S. : Vous avez instruit le dossier de Patrick Henri, meurtrier du jeune Philippe Bertrand. Le garde des Sceaux, M. Lecanuet, avait parlé, à propos de cette affaire, d'instruction accélérée. De fait, l'instruction a été menée tambour battant et Patrick Henri devrait être jugé très rapidement par la Cour d'Assises de l'Aube. Pourquoi une telle diligence ?

Marie-France Gérard : C'est vrai, j'ai mené cette instruction très rapidement. Il était difficile de faire autre-

ment, en raison des pressions multiples dont j'ai été l'objet. Tout est allé très vite. Par exemple, j'ai envoyé deux commissions rogatoires internationales, en Belgique et en Suisse ; celles-ci ont été exécutées dans les quinze jours, ce qui est tout à fait exceptionnel.

T.S. : Vous dites que vous avez fait l'objet de pressions ?

M.F.-G. : Il ne s'agit pas vraiment de pressions directes, mais de quelque chose de plus insidieux et informel. C'est ainsi, par exemple, qu'on m'a interdit de prendre toute vacance avant que l'instruction n'ait été

menée à son terme. Cela ne m'a certes pas été signifié par écrit. Aujourd'hui, je me dis que j'aurais peut-être dû réagir. Cela dit, je n'ai pas le sentiment d'avoir bâclé mon travail. J'ai notamment négligé les conseils de la Chancellerie qui avait fait connaître publiquement qu'elle ne s'intéressait pas aux détails.

T.S. : Comment un dossier de cette nature peut-il faire l'objet d'une instruction accélérée ?

M.F.-G. : Contrairement à ce qu'avait laissé entendre le garde des Sceaux de l'époque, il n'existe pas de filière rapide pour l'instruction des dossiers. Cette filière d'urgence n'est prévue par aucun texte, sinon une circulaire de la Chancellerie qui n'a pas force de loi ; elle n'en laisse pas moins entendre que les juges d'instruction ne sauraient avoir pour soucis essentiels la perfection dans les détails. J'ajouterai que, dans cette affaire, les experts n'ont jamais accepté de faire leur travail dans la précipitation.

T.S. : La Chambre criminelle

de la Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi de Patrick Henri pour annuler certains actes de procédure.

M.F.-G. : En fait, il s'agissait principalement pour la défense de retarder le procès. Je crois que les défenseurs de Patrick Henri étaient sans illusion sur l'issue de ce pourvoi. Maintenant, il reste une requête en suspension légitime sur laquelle la Cour de Cassation devrait statuer au début du mois de décembre.

T.S. : Pensez-vous que Patrick Henri pourra être jugé à Troyes avec toute la sérénité requise ?

M.F.-G. : Personnellement, je pense que la situation sera partout la même, en raison de l'exploitation qui ne manquera pas d'être faite de cette affaire. On ne pourra jamais juger Patrick Henri dans des circonstances plus calmes. L'opinion publique sera toujours mobilisée contre lui.

Dossier réalisé et interviews recueillis par Michel ETIENNE

(1) Cf. TS n° 713 Les flagrants délits.

assises du nucléaire : nous ne serons pas sages !

Les premières *assises du nucléaire* ont eu lieu le week-end dernier, à Cherbourg, dans les halls de la gare maritime. Débats, expositions sur les conditions de travail dans l'industrie nucléaire, animation permanente (clowns, kermesse, cercle celtique), gala sur deux jours avec de nombreux chanteurs, vente d'objets fabriqués par les femmes de grévistes ont attiré des milliers de cherbourgeois et de militants syndicaux et écologistes venus de toute la France.

Les grévistes de La Hague ont voulu et remarquablement organisé ces assises. Voilà 80 jours qu'ils se battent contre leur transfert à la COGEMA et pour dénoncer les conditions de travail dans cette usine de retraitement. Ces assises ont été pour eux une apothéose. Démarré de façon classique, leur conflit a débordé aujourd'hui le cadre d'un simple conflit du travail. Il a permis une remise en cause de l'outil de travail, de la technique et de la science envisagés comme neutres. Il a surtout

permis la première grande confrontation sur le nucléaire en France, puisqu'y participaient des syndicats du nucléaire (CFDT, FO, SPAEN), des scientifiques, des groupes écologiques mais aussi le PS, PC et le PSU. Étaient absents : la CGT, la direction de l'EDF, du CEA et le ministère de l'Industrie. Les représentants gouvernementaux ayant refusé de se déplacer, le débat a été plus circonscrit. Il a mis le plus souvent aux prises les antinucléaires et ceux qui pensent dompter le nucléaire.

prendre le relais

Les travailleurs de La Hague, comme trop souvent, dans ce type de manifestation étaient plus préposés aux tâches matérielles qu'aux débats. Pourtant, l'un d'eux, Daniel Cauchon, responsable CFDT, déclarait dimanche soir : « Nous allons rentrer à l'usine lundi ; mardi il y aura assemblée générale. Nous ne continuerons plus l'action de la même manière, mais notre objectif reste le même : non au démantèlement du CEA, non à la COGEMA ! Même si la forme de notre lutte change, nous appelons tous les participants à ces assises à porter notre lutte au niveau politique, à la populariser, à prendre notre relais ». Cet appel émouvant montre que la grève des OS du nucléaire restera dans l'Histoire. Ils ont ouvert un débat national, ils ont refusé ce que leur imposent les technocrates et ouvert la voie à une liaison nouvelle entre les luttes localisées, les luttes antinucléaires et celles des travailleurs qui produisent le nucléaire.

En effet chacun à sa manière a fait le procès du nucléaire en participant aux sept débats de ces assises : nucléaire et problèmes industriels, nucléaire et écologie, nucléaire et économie, nucléaire et sûreté,

nucléaire et conditions de travail, autres sources d'énergie et nucléaire et choix de société. Tous les résumer ici est impossible tant ils ont été riches et vivants. Celui qui a rassemblé la totalité des participants portait sur les choix de société. Il a été caractéristique des clivages qui ont existé ces deux journées. Quelques boutades pour les situer : « Jean-Pierre Cot dit : « Nous irons au nucléaire sans joie ; nous, nous ne voulons pas d'un socialisme triste » lance Brice Lalonde (président des Amis de la Terre). Darinaut, député du PS lui répond : « Construire le socialisme c'est difficile. Sur le nucléaire, nous voulons un débat au parlement ». Didier Anger (responsable du comité régional d'information et de lutte antinucléaire de Basse-Normandie) qui affirme : « Avec le nucléaire, on ne peut se contenter de demi-mesures ; il faut tendre vers le point zéro dans le développement du nucléaire, on ne peut rester le cul entre deux chaises ». Michel Rolant (membre de la commission exécutive de la CFDT lui rétorque : « En attendant les travailleurs du nucléaire ont la tête dans la merde et les centrales existent bel et bien. La CFDT exige un moratoire de trois ans pour toute nouvelle implantation. En attendant, le combustible irradié qui ne peut être stocké, doit être retraité, sinon cela aurait des conséquences graves pour tout le monde ».

le nucléaire propre ?

Un membre de la fédération du PCF de la Manche rappelle que son parti s'est opposé à la construction de l'usine de La Hague, qu'il est pour la filiale française, contre le bradage du nucléaire français aux firmes multinationales américaines. Michel Martin pour le PSU affirme : « Le nucléaire socialiste ne sera pas plus propre que le nucléaire actuel ; les forces du Programme commun sont divisées jusqu'en leur sein (cf. les récentes positions d'Hernu et Elleinstein), sur la force de frappe. Par ailleurs, force est de constater qu'il n'y a rien dans le Programme commun à propos du développement du nucléaire. » Le PSU, lui, est contre le nucléaire ! »

Le débat était vif. Il l'avait été dans toutes les commissions. Un accord global s'est fait pour dénoncer non seulement les risques de pollution de toutes sortes : accumulation des déchets, rejets d'effluents liquides et gazeux, dissémination de matière toxique, mais aussi sur une analyse d'autres dangers : dépendance vis-à-vis des USA, implantation du nucléaire dans les pays du Tiers-monde, rupture des écosystèmes dispersion des armements, camouflet par EDF du coût considérable de cette source d'énergie, construction de la société sur un modèle hiérarchisé et de dépendance, abandon de la recherche d'autres sources d'énergie, etc.

Le procès du tout nucléaire a été bien instruit à Cherbourg. L'énoncé de la sentence peut être le suivant : sans résoudre en quoi que ce soit la crise énergétique, en supprimant des emplois, en créant des dangers irrés-



Cherbourg : assises du nucléaire : travaux réalisés par les femmes de grévistes.

versibles, le choix nucléaire implique le centralisme technocratique, modèle le modèle de production. Il a été fait sans aucun contrôle scientifique sérieux, sans consultation des populations, des consommateurs, des élus, des travailleurs. Il nous mène à une société totalitaire. Dirigé par les technocrates des multinationales, il n'a plus qu'une seule frontière : celle des populations locales qui le voient sur leurs champs, près de leur maison ; celle de ceux qui refusent d'exécuter le travail qu'on a programmé pour eux, sans en envisager toutes les conséquences pour leur vie.

Mais comment exécuter la sentence ? C'est sur ce point que le débat a réellement porté. Aménager le nucléaire actuel ou le suspendre définitivement ? La réponse la plus cohérente a été celle de Michel Rolant quand il a affirmé : « Nous rejetons

une idée simpliste : celle que le progrès technique serait bon ou mauvais en soi. Toute l'orientation de la science est déterminée par les militaires, les grandes sociétés, le pouvoir capitaliste. Du même coup, toutes les techniques doivent être contestées. En elles-mêmes elles ne sont ni de droite, ni de gauche. Il ne suffira pas de changer le statut juridique des sociétés nucléaires, d'en modifier la production pour éviter les dangers. Il faudra élargir la bataille actuelle pour des transformations fondamentales. »

Le sens de la bataille de La Hague est là : les horizons d'une société autogestionnaire ayant fait les choix écologiques supposent une bataille préalable ; la lutte de classe au quotidien pour que le pari stupide du tout électrique — tout nucléaire puisse ne pas être tenu, mais aussi et

surtout, pour que les travailleurs du nucléaire n'aient pas à en être les premières victimes. Et Michel Rolant constatait que dans cette simple bataille, il manque déjà des forces du mouvement ouvrier. La CGT, en effet, est contre la lutte des OS du nucléaire. Elle ne se contente même plus de l'attentisme d'ailleurs, puisqu'à Saclay, elle dénonce le film « *Condamnés à réussir* », réquisitoire implacable des conditions de sécurité à La Hague, comme un film favorisant les techniques américaines. Etrange détour pour refuser une bataille qui implique de nouveaux choix de société ! Etrange manque de solidarité !

n'oubliez pas la lutte de classe

Entre les écologistes et les travailleurs du nucléaire le débat a été riche. Cela prouve a fortiori que la course au pouvoir politique oublie en route ceux qui se confrontent à la réalité d'aujourd'hui et ceux qui veulent empêcher que celle de demain soit monstrueuse. Les faibles arguments du PS et du PC devant les mises en accusation du nucléaire, ont prouvé a

contrario, que la bataille contre le tout nucléaire durera tant que ce choix politique des capitalistes n'aura pas été banni. L'homme défini comme un animal vers lequel ne doit pas aller plus d'une certaine quantité de radioactivité, tel est en un mot le fondement des choix des socialistes et des communistes. Pour l'Etat et les technocrates la société et l'homme n'existent pas. Ainsi un technocrate italien cité par Yves Lenoir, (Amis de la Terre) disait : « L'Italie n'est pas assez sage pour l'énergie nucléaire ». Il est vrai que les luttes sociales gêneraient là-bas toute installation d'un tout-nucléaire.

A Cherbourg même si leurs raisonnements différaient quant aux moyens de lutte — les uns oubliant trop facilement la lutte de classe, les autres n'éprouvant pas à cause des contraintes quotidiennes (emploi, reconversion, sécurité), la nécessité d'une remise en cause totale de l'énergie nucléaire — antinucléaires et syndicalistes ont au moins dit ensemble : « Nous ne serons pas sages ! Halte au nucléaire ! » Avant que le débat s'ouvre partout, que partout le nucléaire soit en question, c'est un résultat immense pour deux jours de débat. A nous tous de rendre cette lutte féconde.

Yves SPARFEL ■

à Bordeaux : le procès du nucléaire

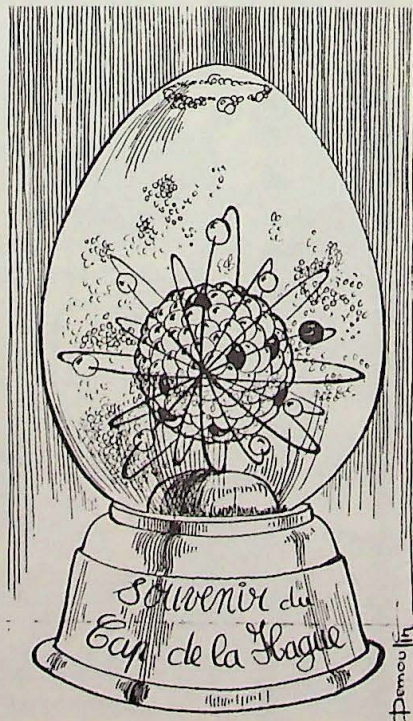
Les lecteurs de *TS* connaissent déjà la lutte intense sur le site de la future centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis, menée par les paysans et le comité antinucléaire, avec le soutien actif du PSU. En avril 1975 notamment, des manifestations s'étaient opposées à la construction d'un pylône par EDF, et avaient occupé le terrain après en avoir enfoncé la clôture.

Comme si les charges de garde-mobles n'avaient pas suffi, le pouvoir choisit d'inculper au titre de la loi anticasseurs 15 personnes présumées opposantes à la centrale — qu'elles aient été présentes lors des manifestations ou non — et EDF réclame des dommages-intérêts pour quelques piquets. 13 des inculpés ont choisi la défense collective, appuyés par 350 participants à la lutte antinucléaire qui se déclarent inculpés volontaires (mais le pouvoir tient à sa sélection). Ils ont décidé de retourner le procès en procès de la loi anticasseurs et du programme nucléaire, cela en deux temps.

D'abord, le dimanche 28 novembre, 8 heures d'informations sur le nucléaire avec alternance de spectacles, projections de films, (dont celui de La Hague, qui faisait la jonction avec les Assises de Cherbourg), de débats. Malgré l'éloignement et la difficulté d'accès de la seule salle qui avait pu être trouvée, plus de 500 personnes y ont participé. Deux débats sur la loi anticasseurs et sur les implications du programme nucléaire auxquels participaient l'un des avocats, Bernard Lambert et Michel Mousel, ont notamment permis de donner toute la dimension du problème et de rappeler utilement que les luttes écologiques ne pouvaient être séparées, ni de la lutte

des classes, ni de l'ensemble des luttes politiques.

Ensuite le procès proprement dit. De nombreux témoins ont apporté leur contribution, dont des travailleurs de la région de l'île d'Oléron, un représentant des ostréiculteurs, le



maire d'Anglade, Nimaud, agriculteur à Braud, qui ont tous signalé que bien qu'étant concernés, jamais leur avis ne leur avait été demandé ou alors quand ils le firent entendre, on en tint aucun compte. Qu'aucune information sérieuse n'avait été faite, qu'un climat de violence, de pression policière est entretenu dans le Marais.

Mais le tribunal ne semblait guère disposé à entendre un certain nombre de vérités — au nom desquelles il faut pourtant jurer à la barre. Michel Mousel et Bernard Lambert en particulier, lui ont paru ne pas s'intéresser d'assez près aux prises de piquets d'EDF. Interrompu dès la première phrase, le secrétaire national du PSU a dû rappeler qu'il témoignait pour la deuxième fois dans un procès à Bordeaux, que la fois précédente c'était devant un TPFA et que là, il avait pu faire sa déposition jusqu'au bout, pour troubler un instant le tribunal et disposer de quelques minutes pour insister sur les dangers du programme nucléaire dans notre environnement, nos vies, nos libertés et l'organisation de la société qui en découle. Mais les libertés, il paraît que c'était hors sujet. Dans une enceinte de justice !

Quant au leader des paysans-travailleurs, il a dû recourir à un autre procédé pour imposer ses déclarations, lier le cas de Braud à d'autres exemples où chaque fois les paysans sont victimes du système capitaliste, mettre en cause le jeu de la SAFER qui s'est mise tout entière au service d'EDF : rappeler qu'étant député à l'époque où la loi sur les SAFER a été votée, il en partageait (sans fierté) la paternité...

D'autres témoins ont expliqué l'en-

jeu des centrales nucléaires dont Pierre Samuel des Amis de la Terre, le professeur André de la Sepanso, Arthur de la *Gueule Ouverte*. D'autres enfin ont lié le problème de Braud aux autres luttes antinucléaires — en particulier Malville et Fessenheim.

EDF a réclamé près de 100 000 F de dommages et intérêts ; le procureur a requis des peines de prison de 8 jours à 2 mois avec sursis, des amendes de 500 à 2 000 F ont été requises. Puis les avocats ont dénoncé le système policier, l'application de la loi anticasseur pour 15 otages, les pratiques de la SAFER, les expropriations, EDF et les pouvoirs publics. Le jugement est remis à huitaine.

Plus de 300 personnes sont venues apporter leur appui pour montrer que la lutte à Braud-Saint-Louis n'est pas terminée. Et le procès continuait devant le Palais de Justice, où les témoins venaient successivement rendre compte du déroulement de l'audience. Là, les interruptions ne tenaient que des applaudissements.

Mais la centrale se construit, les expropriations se déroulent ; de plus les organisations ouvrières, syndicales et politiques ne soutiennent pas efficacement la lutte contre le programme nucléaire et sa réalisation. Ce ne sont pas des déclarations et des promesses électorales qui suffisent.

L'action ne doit pas s'arrêter. C'est pourquoi le PSU appelle à la création d'un collectif pour l'arrêt des travaux de la centrale de Braud-Saint-Louis qui permettrait la prise en charge de cette lutte par tous les travailleurs et sa liaison avec les autres luttes. ■

luttons en classe

premier congrès du MAS : le tournant syndical

Un congrès syndical aboutissant à la victoire d'une ligne syndicale, n'est-ce pas paradoxal ? Organisé par les sections de Lille les 26, 27 et 28 novembre, le premier congrès du Mouvement d'action syndicale s'est tenu avec près de 300 délégués, représentant 4 500 adhérents environ ; ceux-ci ayant dans leur immense majorité rejoint le MAS durant le mouvement de lutte de l'année dernière, sentant la nécessité de construire enfin une force anticapitaliste et autogestionnaire vraiment syndicale.

Aussi, le premier point fondamental était de prendre en compte la sévère autocritique élaborée par la direction sortante à propos de l'attitude du MAS lors des luttes de l'an dernier, attitude pas toujours claire.

une autocritique

Ayant ainsi tiré un bilan sévèrement autocritique du mouvement lutte contre la réforme du second cycle, le texte d'orientation précisait

exigence du droit à l'emploi et du droit à la formation pour tous.

Il dispose par là des éléments permettant d'aboutir à une convergence concrète avec les luttes des travailleurs pour le droit à l'emploi et sur la formation permanente. Le texte d'orientation, en intégrant un amendement condamnant la professionnalisation capitaliste ouvre par ailleurs la perspective d'une double lutte des étudiants, pour une réelle formation générale et critique, et pour une formation qualifiée donnant droit à un emploi.

une organisation de droite ayant finalement été retiré des cas justifiant l'exclusive), il a été opposé une motion précisant que le syndicat avait une stratégie propre et que l'adhésion se faisait, non à partir d'une définition de type juridique de compatibilité ou d'incompatibilité, mais par un accord avec la démarche d'élaboration collective du syndicat. Cette motion soulignait que la nécessité d'une telle élaboration collective excluait l'existence de tendances constituées dans le syndicat, une telle existence ne pouvant mener qu'à figer le débat démocratique sur des positions politiques extérieures au syndicat.

une stratégie propre

Bien que cette dernière motion ait été majoritaire le fait que la question ait pu être posée peut expliquer que le congrès soit apparu comme plus politique que syndical. Cette impression peut être confirmée par le second débat principal, qui a occupé une bonne partie du dimanche après-midi, sur le bilan à tirer du mouvement. Au texte d'orientation proposé par le conseil national qui soulignait les limites du mouvement à cause de l'orientation que certaines organisations avaient voulu lui donner, a été

syndicale. Le courant politico-revendicatif devait traduire son absence de perspectives syndicales en ne proposant rien sur cette partie du texte, et en désertant les commissions où étaient définies les motions d'action notamment dans les secteurs Lettres, Médecine, EPS, IUT, lycées, etc., et où ont été adoptées des plates-formes de perspectives d'action pour les différents secteurs d'intervention du syndicat, concrétisant la réflexion élaborée à partir des objectifs de transformation.

la base d'un travail

Ces plates-formes devaient fournir la base d'un travail du syndicat pour approfondir la prise en compte de l'ensemble des aspects de la vie étudiante : conditions de vie, d'études, contenu des cours, perspectives d'emploi et à tous les niveaux de l'intervention syndicale : dans les luttes, dans les campagnes syndicales pour les droits de l'étudiant, contre le démantèlement... Au niveau des élections universitaires.

Le congrès a ratifié les décisions des assises du MAS il y a un mois de présenter en règle générale des candidats à toutes les élections universitaires, conseils d'UER et d'universités mais aussi CROUS et MNEF sous l'étiquette MAS. Pour s'y battre et de refuser la participation des militants du MAS à des coalitions qui gommèrent le sigle du syndicat (listes politiques ou de « délégués de lutte » sans référence syndicale) on peut donc résumer les choix du MAS dans ce congrès par la volonté de définir une stratégie syndicale qui soit de part en part autogestionnaire, c'est-à-dire qui se fonde sur la prise en charge collective par les étudiants de leurs problèmes, dans la perspective d'un décloisonnement de l'Université et d'un combat commun avec les travailleurs sur les problèmes de formation.

Le refus de la démarche démagogique proposé par les différentes composantes de la « minorité » permettra au MAS de ne pas reprendre tel quel les diverses revendications inscrites dans une stratégie syndicale au profit de la mise en avant de mots d'ordre agitateurs laissant aux organisations politiques le contrôle du mouvement.

Cette ligne aurait été particulièrement dangereuse dans la perspective d'une possible prochaine victoire électorale de la gauche et des affrontements fondamentaux qui s'en suivront pour faire triompher le socialisme autogestionnaire. On sait depuis l'échec de l'expérience chilienne que les liens organiques des ouvriers et des étudiants sont fondamentaux pour la construction d'un bloc social alternatif à celui de la bourgeoisie.

Le chemin est long et plein d'embûches ; il est fondamental ; le MAS est dans la bonne voie. A lui de regrouper les étudiants inorganisés, soucieux de militer, durant leurs années d'Université pour le socialisme autogestionnaire et de s'affirmer comme une force syndicale maintenant qui s'est dotée d'une ligne syndicale.

Stefan LYLLAN ■



Photo Adja Weiss

dans sa troisième partie les bases d'une stratégie syndicale autogestionnaire. Celle-ci, fondée sur la définition d'objectifs de transformation, permettant de définir des revendications clairement anticapitalistes à partir des aspirations des étudiants.

C'est ainsi que le MAS compte développer des revendications précises, secteur par secteur, sur les problèmes de débouchés, à partir d'une réflexion sur les rapports entre emploi et formation et de la double

Pourtant, le congrès a pu être qualifié de plus politique que syndical. C'est qu'effectivement cette ligne syndicale a été affirmée après un difficile débat qui l'opposait à un projet de type politico-revendicatif. Ce débat a notamment surgi à propos de l'adhésion des militants de la LCR au MAS.

A une motion qui soulignait l'absence d'exclusive pour l'adhésion au syndicat en acceptant l'état de fascisme et de racisme (l'appartenance à

opposé un texte beaucoup moins critique. Ce texte était principalement soutenu par des militants d'organisations politiques qui avaient su être présents dans les formes d'auto-organisation pour conquérir un rôle prépondérant dans le mouvement, au détriment du respect de ces formes d'auto-organisation.

Le débat ayant été tranché par le bilan proposé par le CN, il ne restait plus qu'à adopter la fin du texte d'orientation qui précisait la stratégie

et pourtant elle tourne...

Méditerranée : pour un total non-alignement

C'est à un événement dont l'importance peut être considérable que nous avons participé à Barcelone, le 28 novembre : la décision de réunir une conférence anti-impérialiste contre la présence des forces militaires étrangères en Méditerranée. Cette conférence sera ouverte à toutes les forces anti-impérialistes. Il ne s'agit donc, en aucune manière, comme *Le Monde* l'a écrit dans son édition du 29 novembre, de reconstituer « une nouvelle Internationale » ! Affirmer cette perspective aurait rendu encore plus difficile l'unité d'action anti-impérialiste qui a fait un grand pas en avant à Barcelone. Nous reviendrons sur cet événement. Aujourd'hui, nous publions le texte de notre intervention préliminaire, fixant l'orientation du PSU au cours de cette conférence préparatoire.

Le PSU a tenu à être présent à cette conférence car il est né de/et dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme français lors de la guerre de libération nationale du peuple algérien. Ce n'est pas seulement pour une raison historique puisque l'impérialisme y est toujours actif aujourd'hui ; nous tenons à ce propos à saluer d'une façon particulière la présence ici de la délégation de l'OLP et à rendre hommage à la lutte que le peuple palestinien mène par les armes dans des conditions particulièrement difficiles et dans un contexte international complexe. Au peuple palestinien va notre solidarité militante anti-impérialiste et révolutionnaire.

Un certain nombre de clarifications nous paraissent nécessaires d'emblée. Nous n'avons pas les mêmes analyses, ni les mêmes bases d'analyse, que certains des participants ici présents. En particulier nous pensons que la lutte des classes est le moteur de l'histoire, et qu'elle se poursuit

pendant la période de transition socialiste.

Il existe sans doute des différences entre les conditions de la lutte pour le socialisme dans les pays capitalistes sous-développés de la rive nord de la Méditerranée et ceux de la rive sud, où les tâches de libération nationale et de lutte contre le néocolonialisme et l'impérialisme impliquent certains types différents d'alliances de classes. (...)

Sans vouloir masquer ces différences d'approche (...). Il nous semble qu'il existe des points de convergence concrets sur lesquels nous avons quelque chose à dire et à faire en tant qu'organisation politique luttant contre l'impérialisme et pour le socialisme : 1°) la question de la sécurité et de la démilitarisation de la Méditerranée ; 2°) la question de l'Europe.

sécurité et démilitarisation de la Méditerranée

La politique des blocs a transformé la Méditerranée en un des lieux de plus haute concentration des flottes de guerre du monde et également de concentration de fusées nucléaires à la mer. Cet état de chose est d'ailleurs en train de devenir un non-sens militaire, la flotte américaine et « l'Es-kadra » soviétique passant leur temps à se « marquer » mais aussi à communiquer entre elles pour éviter les collisions. Les riverains savent qu'il s'agit à la fois d'une nuisance écologique, d'un danger pour la navigation et d'une paralysie complète sur le plan naval. Le desserrement du dispositif n'est pas impensable. (...)

• **La dénucléarisation.** C'est un objectif définissable dans les termes des principes généraux définis par les experts de l'ONU puis voté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 11 décembre 1975, préconisant la formation de zones dénucléarisées. Ce projet cadre n'a pas été adopté par la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, c'est-à-dire les Etats-nucléaires. La garantie prévue passait par l'Assemblée générale et retirait donc les prérogatives au Conseil de Sécurité composé précisément par les états nucléaires.

Toute dénucléarisation régionale passe par une lutte politique interne au sein des pays nucléaires riverains. Dans le cas de la Méditerranée, la France.

Le PSU est actuellement le seul parti de gauche à maintenir son hostilité de principe à l'armement nucléaire français. Notre lutte contre cet armement peut naturellement s'articuler avec une lutte pour la dénucléarisation de la Méditerranée.

diminuer les flottes de guerre

Nous sommes hostiles à la réorientation de la politique militaire française vers la préparation d'interventions armées en Méditerranée sous couvert de Washington. L'affaire du « corps expéditionnaire français pour le Liban, annoncée par Giscard nous paraît un prototype extrêmement dangereux. Toute préparation militaire à des tâches d'intervention au « maintien de la paix » et au maintien de l'ordre a pour conséquence inévitable d'orienter l'armée française vers un renouveau de la mentalité colonialiste. A l'intérieur cela se traduit par la répression des mouvements populaires. Nous appuierons donc toute campagne pour la diminution de l'influence des forces militaires comme moyen d'action dans la zone méditerranéenne.

Ces campagnes doivent avoir pour axe général la démilitarisation et pas seulement le départ des flottes non-riveraines. En effet, les Italiens et les Français, par exemple, — et d'autres pays riverains de la Méditerranée : Grèce, Turquie, Espagne, Tunisie —, pourraient très bien voir leur rôle renforcé à la mesure de la diminution du rôle des Etats-Unis. Nous serions contre toute démilitarisation qui mènerait seulement au renforcement des militarismes français et autres dans le cadre d'une nouvelle doctrine de l'OTAN élargie, conforme à la doctrine Nixon et à l'intérêt supérieur de l'impérialisme américain.

ambiguïtés européennes

Pour nous, il existe de réels dangers dans la création d'un bloc politique européen, inféodé au système de pouvoir américain du fait de la trans-

nationalisation du capital. La mise en place d'un parlement européen conduirait à l'hégémonie de la bourgeoisie allemande et secondairement de la bourgeoisie française même si les aléas électoraux mettent au pouvoir des formations social-démocrates. A ce niveau institutionnel européen, il y a forcément élimination ou minorisation extrême des partis révolutionnaires qui justement ont un poids dans l'Europe méditerranéenne. Cantonnés dans un rôle d'opposition local, avec risque d'interdiction sous pression du modèle Allemand (interdiction des partis marxistes pour inconstitutionnalité, limitations d'accès à la fonction publique, etc.) ces partis et les couches populaires qu'ils influencent risquent de fondre sous l'influence d'une dynamique électorale « utile » qui se situerait au plan supranational.

Si la création de l'Europe, telle qu'est présentée en ce moment, se réalise, c'est un risque de recul ou même d'élimination du socialisme en Europe, et, par contre-coup, d'une rupture du bassin méditerranéen comme lieu possible d'une alliance anti-impérialiste forte.

Au Nord, les « riches », avec leur économie de profit et au sud les pays en voie de développement, dépendant en partie, pour leur négociation stratégique fondamentale, le pétrole, d'un rapport avec un bloc social européen unifié et beaucoup plus à droite en moyenne. La possibilité d'un jeu plus souple basé sur : 1°) l'appui des forces populaires et des partis de gauche de certains pays européens agissant sur leurs gouvernements ; 2°) la communauté d'intérêt trans-méditerranéenne anti-impérialisme sur une base d'Etat à Etat disparaît.

Il nous semble, au PSU, que le rapprochement entre pays arabes et socialistes de l'Europe du Sud, doit se faire, en créant un large courant d'opinion. C'est pourquoi nous préconisons le plus rapidement possible l'élargissement de cette conférence à des formations ou tendances qui n'y sont pas encore représentées.

Supprimer le jeu des blocs et particulièrement la domination de l'Alliance atlantique et de l'OTAN sur la zone ; conserver l'indépendance et l'autonomie des pays riverains jusqu'au total non-alignement, nous paraît la seule garantie d'un développement spécifique et autonome des luttes de classes pour le socialisme.

déclaration de Barcelone

- 1) Toutes les forces militaires étrangères dans la Méditerranée doivent disparaître ; avec cette mesure les peuples de cette région pourront avoir la paix et la liberté.
- 2) La paix ne peut pas exister dans la Méditerranée tant que les droits légitimes nationaux du peuple arabe palestinien ne seront pas reconnus. La Conférence appuie la lutte de Palestine (OLP).
- 3) La conférence affirme son appui aux forces populaires et aux mouvements progressistes de libération dans sa lutte pour atteindre le socialisme, l'indépendance nationale et la liberté. Elle condamne de même les forces oppressives dont l'intention est d'établir et d'affirmer le colonialisme, l'impérialisme, le sionisme, le racisme et le fascisme.
- 4) Développer plus intensément la coopération entre les forces socialistes et progressistes de la Méditerranée en ce qui concerne la politique, la culture et l'économie (1).

(1) A l'issue de la Conférence a été constitué un secrétariat qui se réunira en Libye ce qui aura pour fonction de coordonner les activités de la Conférence et de maintenir des liens étroits et permanents entre les pays membres. Sont membres du secrétariat : le PSP, la FPS (Espagne), le Labour Party (Malte), l'USA (Libye), le PASOK (Grèce) et l'OLP. La deuxième Conférence aura lieu dans la République de Malte pendant l'été 1977. Elle sera ouverte à tous les partis socialistes progressistes, ainsi qu'à toutes les forces anti-impérialistes de la Méditerranée.

n'oubliez pas dans la collection histoire et théorie

21 F - 176 pages

DEMAIN L'U.R.S.S.
ROY MEDVEDEV,
L'PLIOUCHTCH
ET...

OPPOSITIONS SOVIÉTIQUES
ET GAUCHE OCCIDENTALE
K. CORTES/Y. CRAIPEAU
T. DEUTSCHER/E. MANDEL
F. MAREK/M. MARKOVIĆ
R. MILLIBAN/G. NOVACK
M. PABLO/R. PANNEQUIN

SYROS



Québec : la victoire de qui ?

Le 18 octobre dernier, Robert Bourassa, Premier ministre du Québec, provoquait ses élections générales anticipées. Il s'agissait pour lui de surprendre ses adversaires à un moment propice, c'est-à-dire avant que les Québécois n'aient à connaître des conséquences de la politique qu'il a menée depuis 1970, et qui devait se caractériser dans les mois à venir par une aggravation de la crise (chômage, endettement, scandales). Robert Bourassa a perdu son pari. Il ne retrouve que 34 % des voix et 28 sièges pour son Parti libéral québécois. L'Union nationale recueille 18 % et 11 sièges. Le vainqueur, le Parti québécois, dirigé par René Lévesque, a obtenu 41 % des voix et 69 sièges, soit la majorité absolue. Sans être totale, la surprise est de taille. Qui connaît le Parti québécois de ce côté-ci de l'Atlantique ? Que représente ce parti ? Où va-t-il ? TS est allé poser la question à un groupe de Québécois installé depuis peu à Paris.

Victoire du Parti québécois (P.Q.) aux élections provinciales du Québec, le 15 novembre dernier. Est-ce un tournant politique majeur ? La colère glacée du Premier ministre de la Confédération canadienne, P.E. Trudeau, au lendemain de ce qui est, pour lui, un grave revers, pourrait le laisser croire. Comme aussi l'importance accordée par la presse française à cet événement.

« civiliser le capital »

N'exagérons rien : même si le référendum sur l'indépendance du Québec se solde, dans deux ans, par un « oui », les intérêts de la bourgeoisie canadienne peuvent fort bien n'en être pas pour autant menacés. Pas plus que ceux de l'impérialisme U.S. au Québec. Moyennant certains rafistolages constitutionnels, on inventera bien alors quelque formule néo-fédé-

raliste capable de prendre en compte cette situation nouvelle.

Le succès du Parti québécois n'en reflète pas moins des mutations et des contradictions sociales réelles. Première mutation : la « révolution tranquille » des années 60 a favorisé l'essor des couches moyennes jusqu'alors tenues en lisière par une petite bourgeoisie traditionnelle, nationaliste, anti-ouvrière, qui se reconnaissait en Maurice Duplessis, l'homme de la « grande noirceur », qui, dix-huit années durant, a orchestré la prospérité québécoise au profit d'une bourgeoisie non québécoise. Affermis par le développement — fort capitaliste — du pays et par le rôle technique croissant de l'Etat qui l'accompagne, fonctionnaires et cadres de l'aristocratie syndicale récusent aujourd'hui la tutelle, économique et politique, fédérale. Il ne s'agit pas tant pour eux de remettre en cause le mode de développement du pays que

de lui donner les couleurs du drapeau québécois. Leur but ? « Civiliser », au Québec, le capital existant ; instituer un Etat moderne, technocratique, souverain, dans lequel ils aient part au pouvoir politique, dont ils sont, pour l'heure, exclus ; limiter les excès d'un libéralisme économique sauvage et insolent qui fait la part trop belle aux intérêts extérieurs à la « Belle France ». Leurs troupes ? la masse énorme des employés, commerçants, professeurs, étudiants qu'irritent l'oppression culturelle ambiante, le détournement des richesses locales et la crise des valeurs dominantes. Et la frange, plus mince, d'une certaine petite bourgeoisie traditionnelle — avocats, médecins, notaires, ecclésiastiques... — consciente des blocages du « duplessisme ».

une barrière ambiguë

Mais une autre réalité s'exprime dans l'avancée du Parti québécois. Alléchée par la présentation d'un programme de Sécurité sociale progressive, par un certain nombre de candidatures syndicales et par une phraséologie populiste et démocratique, une large fraction de la classe ouvrière québécoise a rallié la bannière ambiguë des « indépendantistes ». La construction de l'Etat québécois indépendant résoudra-t-elle son problème : celui de l'exploitation de classe ? Il est vrai que l'oppression nationale en aggrave les effets.

La confusion des deux thèmes — lutte de classe, lutte de libération nationale — est sans doute propice à bien des égarements politiques. Encore faut-il se garder d'évacuer le second. A sous-estimer, semble-t-il, la question nationale, le Parti communiste canadien n'a jamais réussi à s'implanter sérieusement au Québec (mais il y a, à cet échec, bien d'autres raisons) ; à brandir des mots d'ordre visant à construire l'Etat canadien socialiste sans prendre toujours en compte les aspirations nationales,



LE QUEBEC EN CHIFFRES

- Superficie : 1 541 000 km².
- Population : 6 200 000 habitants (Montréal : 3 000 000).
- Population active : environ 2 200 000 personnes.
- Taux de chômage : environ 10 %.
- Taux d'inflation : environ 9 %.
- Taux de syndicalisation : entre 35 et 40 %.
- Endettement individuel : supérieur à celui du Français.
- Secteur économique privé contrôlé par :
 - anglophones (canadiens) 42 % ;
 - étrangers (surtout USA) : 40 % ;
 - francophones : 18 %.
- Langues parlées :
 - français : 80 % ; anglophones et néo-canadiens : 20 %.

l'extrême gauche québécoise trouve assez peu d'écho. Il ne s'agit pas, en la matière, d'être ambigu par opportunisme : mais d'être clair sans schématisme. Au temps de l'affirmation, succède aujourd'hui, pour le Parti québécois, celui des clarifications.

Bernard et Marielle D. ■

le roi, ses flics et les petits princes...

Hassan II, accompagné d'une princesse et de deux petits princes, est donc venu discuter affaires avec son copain Giscard... Tout va bien, paraît-il, dans les « relations franco-marocaines », et Hassan finira par avoir sa centrale nucléaire.

Des dizaines de camarades marocains croupissent dans les geôles royales. Leurs familles sont laissées sans nouvelles : officiellement, la police n'est même pas au courant de leur interpellation. Et, pendant que la gauche bien-pensante devient, faute de savoir comment reprendre le combat, l'opposition de Sa Majesté, les camarades hurlent sous les traitements spéciaux des tortionnaires de Dlimi. Lequel Dlimi — bien oubliée, l'affaire Ben Barka — paradait ces jours-ci, en uniforme chamarré, sous les ors de l'Élysée et du quai d'Orsay.

La France a une politique méditerranéenne conforme aux intérêts de sa bourgeoisie : qui s'en étonnerait ?

Il s'agit d'isoler l'Algérie, la Libye, Malte, tous ceux qui tentent de se débarrasser du carcan impérialiste. Et de construire un axe Paris-Madrid-Rabat-Nouakchott, sous le bouclier américain. Un axe autour duquel se regroupent ceux qui pratiquent, à l'intérieur, le « libéralisme avancé » (avec ou sans emploi de la torture — après tout, il y a, là-dedans, des peuples du tiers monde...) et, à l'extérieur, la soumission à Washington.

Une bonne politique étrangère est bien sûr celle qui permet aux capitalistes de faire de bonnes affaires : Hassan n'a pas manqué de rappeler aux industriels français que leurs investissements jouiraient, au Maroc,



Photo AGIF.

Hassan II.

des mêmes facilités que si le Maroc était membre de la CEE. Mais que, de surcroît, les salaires sont, au Maroc, incomparablement moins élevés que dans notre bien chère Europe...

On comprend que les moyens d'information — écrits et audiovisuels — aient été largement mobilisés pour diffuser les moindres des vulgaires petits propos du petit gangster — golfeur de Rabat. Que cette « grande presse » ait, une fois de plus, oublié de saisir cette occasion pour éclairer son public sur le sort du peuple marocain. Et même que les journalistes, si avides ordinairement de sensationnel, aient omis de s'apercevoir que « la partie privée du séjour du souverain » était consacrée pour une bonne part à une hospitalisation à l'hôpital américain de Neuilly... Puisqu'on vous dit que tout va bien...

G. H. ■

les armes de la critique

Malraux devant Trotsky

André Malraux le savait : de ce qu'il fut demeurera l'écrivain, non le politique. Tout ce qu'il a publié reste marqué des grandes questions auxquelles tout homme voué à la parole et à l'écriture plutôt qu'aux actions concertées cherche à répondre : quel est le sens de la vie ? Que signifie la mort ? Il faut savoir gré à cet écrivain de s'être élevé au-dessus de tout ce ramassis misérabiliste de débris littéraires dont on fait aujourd'hui le régal des « avant-gardes ».

Il faut aussi regretter qu'il ait cherché des réponses sur le tard, en se faisant le porte-parole, le chantre, de pouvoirs gouvernementaux conservateurs. De Gaulle, son dernier mythe, avait fait de Malraux un ministre, en même temps qu'il avait invité Thorez à la consolidation bourgeoise. Il faisait ainsi la balance de deux emblèmes. Pour se tirer de là, Mal-

Saint-Palais, en août 1933, et publia au début de 1934, l'évocation de ses conversations. Personne n'y fait allusion, ces jours-ci. Nous préférons, quant à nous, rappeler ce Malraux-là, celui qui protesta publiquement un peu plus tard, dans un discours sans réticence, contre l'expulsion signifiée au grand révolutionnaire, aux applaudissements du parti stalinien. Ces



raux n'eut qu'un recours : s'élever aux symboles de l'art, abandonner l'arène politique, se faire témoin.

La disparition de Malraux permet à l'UDR une belle opération politique : un « hommage national » en fait désormais l'effigie sacrée du gaullisme, la caution d'un magistral homme de lettres. Peu importe — cela s'oubliera. Resteront des ouvrages où l'on pourra toujours respirer les souffles de grands mouvements de la révolution : Chine, Espagne et aussi de la contre-révolution : Allemagne.

Et l'URSS, celle de Staline ? Malraux aurait voulu la nier, car elle gênait sa conception du héros. Il se borne à la tenir à distance dans ses œuvres, en se bouchant les oreilles pendant les procès de Moscou, lorsqu'on lui demanda son témoignage sur la présence de Trotsky en France...

Car Malraux avait d'abord incliné ses sympathies vers l'Opposition communiste. Il rencontra Trotsky à

pages, qui figureront un jour ou l'autre dans les *Antimémoires*, sont un témoignage que nous pouvons recueillir, empreinte ineffaçable au long de cette vie dont la trace durera autant que *les Conquérants*, *la Condition humaine*, *l'Espoir*.

Voici Trotsky tel que Malraux le voit pour la première fois, sans la pompe des réceptions officielles : « J'ai vu quelques-uns des visages où devraient s'exprimer des vies capitales : presque tous sont des visages absents. J'attendais avec plus que de la curiosité ce masque marqué par l'un des derniers grands destins du monde et qui s'arrêtait, ébloui au bord du phare. Dès que se précisa cet éblouissant fantôme à lunettes, je sentis que toute la force de ses traits était dans sa bouche aux lèvres plates, tendues, extrêmement dessinées, de statue asiatique... Trotsky ne parlait pas sa langue, mais, même en français, le caractère principal de sa voix est la domination totale de ce qu'il dit — l'absence de l'insistance

par quoi tant d'hommes laissent deviner qu'ils veulent en convaincre un autre pour se convaincre eux-mêmes, l'absence de volonté de séduction. Les hommes supérieurs ont presque tous en commun, quelle que soit la maladresse de certains à s'exprimer, cette densité, ce centre mystérieux de l'esprit qui semble venir de la doctrine et qui la dépasse de toutes parts, et que donne l'habitude de considérer la pensée comme chose à conquérir et non à répéter. »

Et voici un morceau de dialogue, à retenir. Trotsky dit à Malraux :

« Je ne goûte pas beaucoup l'art des techniciens, l'art pour spécialistes.

— L'art est d'abord pour moi, répondis-je, l'expression la plus haute ou la plus intense d'une expérience humaine valable.

— Je pense que cet art-là va renaître sur toute l'Europe... En Russie, la littérature révolutionnaire n'a pas encore donné une très grande œuvre.

— La véritable expression de l'art communiste, n'est-ce pas, non la littérature, mais le cinéma ? Il y a le cinéma avant et après *Potemkine*, avant et après *la Mère*.

« Vous me disiez, dit Malraux, que l'humanité n'abandonnait pas ce qu'elle avait acquis. Il ne vous est donc pas impossible d'admettre la persistance de l'individualisme dans le communisme ; d'un individualisme communiste aussi différent de l'individualisme bourgeois, par exemple, que celui-ci l'était de l'individualisme chrétien ?

— Voyons, là encore, il faudrait partir de l'économique. Les chrétiens ont pu vivre en fonction de la vie éternelle et ne pas attacher une grande importance à l'individualisme, parce qu'ils étaient très pauvres. Les communistes du plan quinquennal sont un peu dans la même situation, pour d'autres raisons. Les périodes des plans, en Russie, sont nécessairement défavorables à tout individualisme, même communiste...

— Les périodes de guerre sont défavorables de la même façon à l'individualisme bourgeois.

— ...Mais, après les plans, ou entre les plans, le communisme va appliquer à lui-même l'énergie qu'il applique aujourd'hui à la construction. Je crois que l'esprit du christianisme primitif est inséparable d'une bien grande pauvreté... Une idéologie purement collective, uniquement collective, est inconciliable avec le minimum de liberté matérielle qu'impliquent le monde moderne et le communisme, à brève échéance. A très brève échéance. »

Et Malraux questionne toujours. « Lénine, demande-t-il, attendait-il du communisme un nouveau type humain, ou prévoyait-il dans ce domaine une certaine continuité ? » Trotsky réfléchit. Nous marchions en face de la mer, qui tapait tranquillement sur les rochers, dans une paix absolue.

« — Un homme nouveau, répondit-il, certainement. Pour lui, les perspectives du communisme étaient infinies... »

Ce qui passa tout à coup sous ses paroles, et ce que je crus sentir de Lénine à travers lui, ce fut la volonté d'expérimenter, dès qu'il se trouvait dans un domaine que le marxisme ne régissait pas. En somme, chez lui, le désir de connaissance menait à l'acte...

« Voyez-vous, dit-il, l'important est : voir clair. Ce qu'on peut attendre du communisme, c'est d'abord plus de clarté. Il faut délivrer l'homme de tout ce qui l'empêche de voir. Le délivrer des faits économiques qui l'empêchent de penser. Et des faits sexuels qui l'en empêchent aussi. Là, je crois que la doctrine de Freud peut être bien utile... »

— Mais croyez-vous que, lorsque l'humanité échappe à la mobilisation — religieuse, nationale ou sociale — qui lui permet d'agir au lieu de se penser, la présence de la mort retrouve nécessairement sa force ?

— Je crois que la mort est surtout un décalage d'usage. D'une part l'usage du corps, d'autre part celle de l'esprit. Si les deux se rejoignaient, ou se faisaient en même temps, la mort serait simple... Il n'y aurait pas de résistance... »

Oui, salut Malraux !

Jean Lacouture : « L'aventure a été sa loi... »

On évoque volontiers le Malraux d'avant 1945 et le Malraux d'après. Cette rupture existe-t-elle vraiment ? Ou les engagements politiques d'André Malraux ont-ils toujours été ambigus ? Et ne peut-on trouver dans sa démarche une certaine continuité ?

Jean Lacouture : Bien sûr, il y a une cassure dans la carrière de Malraux. Ne serait-ce que parce qu'avant 1940, Malraux, s'agissant de l'ensemble des pouvoirs et valeurs établis est un personnage « contre », et après 1945, un personnage « pour ». Avant 1940, tout Prix Goncourt et vedette de chez Gallimard qu'il soit, il sent le soufre, guetté par la grande presse, dénoncé par l'énorme et puissante information de droite. Il est certes campé dans une forteresse imposante, celle du contre-Etat communiste auquel Victor Serge, réfugié d'URSS, s'est cruellement heurté. Mais s'il n'est ni isolé ni faible, il est tout de même un « rouge » et comme tel menacé de liquidation physique ou morale par un ensemble de mécanismes de pouvoir ou d'information qui garde le contrôle de la production culturelle — sauf pendant la courte période d'euphorie du Front populaire, de mai 1936 à mars 1937.

Le Malraux des années 30, personnage ambigu ? Evidemment. Lui qui a très lucidement dénoncé le péril nazi dès 1933, et qui a dès lors appelé à la vigilance armée, lui qui a pris très fermement le parti contre l'invasion de l'Abyssinie, après avoir dénoncé la recrudescence de la répression coloniale française en 1931/33, on le voit, au lendemain du 6 février 1934, à l'heure où la République est menacée, partir pour l'Arabie en vue d'une « mission archéologique » plutôt bidon. Bien sûr, pas par lâcheté — mais parce que l'aventure est sa loi, plus que le militantisme obscur.

Ambigu encore est son engagement intellectuel : alors que paraissent des journaux et revues pleinement engagés dans le combat antifasciste, comme *Europe* et *Vendredi*, il choisit de publier plutôt dans l'aimable *Marianne*, où l'on est, avec Berl, tenant de la démocratie libérale et de la paix à tout prix, plutôt que de la mobilisation populaire contre le fascisme.

Mais pour l'essentiel, Malraux est alors, parce qu'il publie, ce qu'il dit, ce qu'il fait (ou fait dire qu'il fait), un agent de résistance au fascisme — et si nettement que l'on s'étonne qu'il ait attendu près de quatre ans pour s'engager dans la résistance active contre les nazis, de 1940 à 1944.

Continuité pourtant, entre le Malraux d'avant 1940 et celui qui s'affirme dix ans plus tard ? Il n'est pas le premier « compagnon de route » des années 30 qui deviendra un dénonciateur du stalinisme dans les années 50. Mais il faut tout de même faire une différence entre le comporte-

ment d'un Cassou ou d'un Martin-Chauffier, restés attachés aux organisations démocratiques et le héros de « l'aventure révolutionnaire » de 1936 mué en héros tonitruant du RPF contre-révolutionnaire de 1948.

Malraux savait, en telle occurrence, se référer comme pas un à Saint-Just, et c'est à cette époque qu'il donnait une superbe préface jacobine au livre de son ami Albert Ollivier sur le meilleur lieutenant de Robespierre. Empruntant les thèmes du « salut public », de « l'intérêt général » et de la « force des choses » à leur inventeur, il s'efforçait d'adapter au temps de la guerre froide les exigences « patriotiques » qui conduisirent les Montagnards aux mesures extrêmes de 1794. Bien sûr, le nationalisme le plus intransigeant, le plus famboyant, est partie intégrante du jacobinisme. Mais précisément l'idéologie du Malraux des années 30, à la différence de celle des socialistes SFIO et des communistes après 1935, était très internationaliste. Malraux est alors l'homme qui part se battre en Espagne, non pour y abattre le nazisme qui menace la France à revers, mais pour y combattre l'idée fasciste, pour y défendre la démocratie en son principe.

D'où l'impossibilité de retrouver une continuité entre les deux « époques » de Malraux, sinon celle-ci : le culte du héros conduit au culte du défi, qui consiste à s'opposer en toute circonstance au plus formidable

adversaire, Hitler, en 1936, Staline en 1948. Ajoutons que l'antistalinisme, qui était alors éminemment suspect aux hommes de ma génération en raison de l'hystérie déployée par ses protagonistes et de l'insuffisante information qui était la nôtre, s'est révélé depuis lors bien autre chose que l'expression des rancunes de quelques-uns, des angoisses de quelques autres, et un produit de consommation de la grande presse...

T.S. : Il y a un « mythe Malraux » au moins pour les générations venues à la politique dans les années 30. Un « mythe » c'est-à-dire ?

J.L. : Le mythe, c'est le pousse-au-crime, la machine-à-rêver. Qui a fait rêver mieux que le Malraux des années 30, l'inventeur de révolutions exotiques, capitaine Cook transformé en « public relations » des Wagons-Lits Cook, créateur de ces personnages sublimes et assez lointains pour être à la fois exaltants pour les uns et rassurants pour les autres que sont Katow, Gorine et Kyo ?

Je peux vous garantir qu'à dix-huit ans, je me réveillais le matin aussi souvent Malraux que Gary Cooper. Il était celui par lequel le rêve, c'est-à-dire le scandale, arrive. Il était le risque pris et l'aventure vécue, et aussi lisible. Il était aussi la fraternité offerte — loin. Pas très différent de ce que sera, pour les jeunes gens des années 60, Ernesto « Che » Guevarra. Le « Che », lui, était un vrai militant. Et il a donné sa vie dans le combat. Mais ce que je veux dire, c'est que le Malraux de ce temps-là était déjà un personnage de « poster ». Voilà le fait. Ambigu toujours, ambigu encore. Mais comme disait Claude Roy, il a fait tellement plus de communistes, entre 1930 et 1945, qu'il n'en a défait ensuite !...

T.S. : Y a-t-il un mythe gaulliste d'André Malraux ?

J.L. : Il y eut tellement un mythe gaulliste de Malraux que lorsque le dernier des gaullistes, Chaban-Delmas, s'est vu en perdition pendant la campagne de 1974, c'est à l'ex-ministre de la Culture qu'il a fait appel comme garant. Inopportunément, on

le sait. Malraux, c'est à la fois le Pindare et le Cambronne du gaullisme. Le mythe y est toujours et d'autant plus que son lien avec le Père-fondateur est plus mystérieux.

T.S. : En définitive, ne lit-on pas aujourd'hui Malraux moins pour ses réponses que pour les questions qu'il pose et auxquelles le marxisme apporte peu de réponses ?

J.L. : Tout à fait d'accord. Malraux, après cinquante ans de discours fulgurant et péremptoire, n'était plus qu'attente. Il exprimait parfaitement ainsi, tout vieux, cassé, démodé, qu'il était, l'état où nous vivons, dans le sentiment d'un monde fini, et de questions sans réponse. Malraux faillit plusieurs fois sombrer. Il manqua de peu, vers 1948, de succomber aux tentations fascistes. Il fut le laudateur d'une politique algérienne qui, pendant deux ou trois ans, avant les sérieuses tentatives de négociations de 1961, se réduisit à deux mots : guerre coloniale. Il fut le plus discret des membres du gouvernement Pompidou à propos de la guerre du Vietnam — lui, le rebelle anticolonialiste de 1925.

Mais si sa mort est tout de même pour beaucoup d'entre-nous un appauvrissement, c'est parce que, en dépit de ses silences, ses faux-pas et ses ambiguïtés, il aura été d'abord l'un des très rares écrivains français pour qui le monde ne s'arrête pas aux positions de l'Hexagone, ni les exigences de fraternité. Et parce qu'il aura été ensuite celui qui « ne parle pas pour ne rien faire ». L'action n'est pas une fin en soi et il y a beaucoup d'hommes qui auraient mieux fait de ne pas sortir de leur chambre. Mais c'est peut-être parce que Malraux s'est donné la peine - et l'exaltation - de sortir de la sienne qu'une certaine forme de littérature politique, qu'une certaine éloquence de sergent-recruteur de meeting est désormais condamnée.

Propos recueillis par
José SANCHEZ
et Claude DESLIAT ■



Photo AFP

c'est aussi politique

Patrick Grainville : Goncourt 1976

« une écriture tropicale »

Voici l'Afrique proche et lointaine, l'Afrique excédentaire, l'Afrique du chaud et du froid, du cru et du cuit, l'Afrique gigogne, l'Afrique des totems et des tabous, l'Afrique ancestrale et paumée des buildings, l'Afrique des plantes carnivores, des palétuviers, des manguiers et des parasoliers, des oiseaux de nuit et des reptiles, des spleens en plein jour et des terreurs nocturnes, des délires provoqués et des somnolences opaques, l'Afrique pourrie des quartiers pauvres, celle de la bilharziose et du palu, l'Afrique enfin des flamboyants. Non, décidément, ce n'est pas l'Afrique de Bardamu, pouilleuse et foireuse. Celle de Céline vous rend flasque et bouffi. Celle de Grainville postule les douleurs abolies et les malaises dissipés. Grainville inaugure un rythme où les mots font la fête.

Les mots sont faits pour ça d'ailleurs. Pour déjouer la volubilité des formes, pour les apprivoiser aussi. Rien de tel que les mots pour accéder aux rythmes et aux incandescences tropicales. Rien de tel que les images ou les métaphores pour initier aux noires métamorphoses. Pour peindre l'Afrique, il faut en rajouter. Il faut charger le décor, jusqu'à la boursouffure, jusqu'à l'éclatement. Il faut que l'Afrique s'exhibe pour exister, qu'elle se donne en spectacle à elle-même. Sa crasse devient alors lumineuse, ses trognes cosmiques. C'est d'elle-même dont elle a besoin. De sa propre laideur, de ses paysages lascifs,

de ses fantasmes et de ses fous. D'où l'extraordinaire épopée de Grainville (1); d'où ce western, cette truculence, ce mauvais goût de bon aloi, ces bizarreries, cette insistance à donner des cuivres, cette insolence dans la forme, cette préciosité mystique, ces morceaux de bravoure qui confondent « le beau style ». Foin des classiques et des pisse-froid ! Au diable les sucreries ! Grainville s'adonne au pur plaisir d'écrire. « J'ai essayé, dit-il, de faire coller une écriture tropicale avec ce pays, et, comme je n'aime pas la psychologie, j'ai préféré faire une espèce de bande dessinée, d'épopée, de chanson de geste où les personnages sont dans l'espace, n'existent que par ce qu'ils manifestent dans l'action. » C'est donc à une aventure que l'auteur nous convie. A une aventure folle et Grainville est fou à lier. Fou comme Tokor le général roi — Tokor Yali Yulmata — « espèce de superdingue tellurique », monstre sacré aux yeux verts de « souimangas malachite », à la « chair impulsive », foutu comme « une toupie baraquée, ventru et volcanique ». Fou comme l'autre « héros », espèce de minet occidental, blond et fadasse, judéo-chrétien et cartésien, fils d'un papa noceur et prolix, lequel a expédié son rejeton dans la brousse pour qu'il se frotte un peu « aux circonstances de la vie ». Si Tokor ressemble, par bien des aspects, au sieur Amin Dada, c'est que le personnage est suffisamment haut en couleur pour inspirer à l'a-



teur cette espèce de figure burlesque et épique auprès de quoi le King-Kong mégalomane de la forêt ougandaise manque singulièrement d'imagination. Grainville se défend d'avoir un modèle. Viendrait-il à l'esprit de quelqu'un aujourd'hui de savoir qui est Godot ?

L'intérêt de l'ouvrage est avant tout dans cette chevauchée fantastique à travers l'Afrique profonde : celle des mythes et des légendes, des danses guerrières et des voyages sans retour. En partant à la recherche de la tribu des Diorles — sorte de quête ori-

ginelle — le roi Tokor va à la mort, dont il sort « tout magnifié du néant ».

Tout s'achève dans une sorte d'aboiement, de glapissement vertigineux qui conquiert l'espace et abolit le temps.

José SANCHEZ ■

(1) Patrick Grainville, *Les Flamboyants*, Paris, éd. du Seuil, 1976, 320 p., 45 F. L'auteur a par ailleurs publié *La Toison* (1972), *La Lisière* (1973) et *L'Abîme* (1974) : trilogie romanesque et « autobiographique » (éd. Gallimard).

le temps de lire



La revanche de Bakounine : l'antisémitisme

Explorer les rapports historiques et théoriques de l'anarchisme et de l'idée autogestionnaire est une entreprise légitime et nécessaire. A condition qu'on ne fasse pas du marxisme et du mouvement socialiste un épouvantail, un repoussoir.

Ce à quoi, malheureusement, n'échappe pas ce livre (1), par ailleurs bien documenté et qui soulève des questions vitales pour l'ensemble du mouvement révolutionnaire.

Mais pour montrer l'actualité de ce qu'il y a de véritablement libertaire dans l'anarchisme (les idées fédéraliste et nationalitaire ; le « spontanéisme » dans le sens créateur du terme, etc.) il n'était pas utile — bien au contraire — d'avoir recours aux lieux communs les plus éculés sur Marx et la tradition qui s'en revendique, à des amalgames grossiers qui discréditeraient la critique la mieux fondée. Je veux bien que Marx ait été « mégalomane, caustique, méprisant, calomniateur, rancunier, messianique... » (et il y en a encore long comme ça !) et même « autoritaire », mais alors, ayons l'honnêteté de rappeler l'antisémitisme viscéral de Bakounine (2) ainsi que certains principes « révolutionnaires » du « catéchisme » (sic !) dignes du plus rigo-

riste des « Ordre moral », de ce saint-héros sans cesse opposé à un Marx-Satan. Une question à l'auteur et à son préfacier : est-ce que la tradition libertaire ne s'en trouve pas salie ? A quand une « critique libertaire » de Bakounine ?

Marion LAY ■

(1) Philippe Oyhamburu, *La revanche de Bakounine ou de l'anarchisme à l'autogestion*, Paris, éd. Entente, 1976, Coll. « Antidotes » 45 F.

(2) Cf. Marx/Bakounine, *Socialisme autoritaire ou libertaire*, Paris UGE, 1976, coll. « 10-18 » entre autres, pp. 85, 124, 197, 221-222, 307.

l'Arménien et tous les autres...

Belleville cosmopolite, avant, sous et après l'occupation, à travers l'existence d'un Arménien exilé, Aram Tokatlérián qui travaille dans la chaussure.

Des personnages truculents, généreux qui luttent pour le Front populaire, résistent contre les nazis : Poitrine d'acier l'anarchiste, Rebourg le communiste qui fera les brigades internationales en Espagne, des juifs, des Polonais, des Grecs, un ancien confident du Négus, Eugène Gopic le plombier.

Espoirs, déceptions, l'amitié entre ces hommes à la fois différents et semblables. Et puis partir pour son pays malgré tout...

Un petit roman qui remue les tripes, redonne du baume au cœur. Une sorte d'hymne modeste à ces hommes et femmes, étrangers-exilés-métèques qui luttèrent contre le fascisme, l'ombre de l'Affiche rouge et de Manouchian traverse ce livre.

Christian HERVE ■

« L'Arménien » Le livre de poche, par Clément Lépidis.

festival de Paris

Le deuxième festival de Paris s'est déroulé du 13 au 20 novembre, apportant la preuve que si le cinéma traverse une crise, les auteurs sont moins en cause que l'organisation commerciale du système de distribution, lequel influe aussi, malheureusement, sur la production.

Quelques très bons films, que nous aurons l'occasion de voir d'ici peu, tels *Parocco*, d'André Téchiné (*Souvenirs d'en France*), *Derzu Uzala*, de Kurosawa, *Mon cœur est rouge*, de Michèle Rosier, *Des journées entières dans les arbres*, de Marguerite Duras. D'autres que nous verrons peut-être, et peut-être pas, comme l'excellent film de Reinhard Hauff, *La Déchéance de Franz Blum*, sur la récupération par l'ordre bourgeois d'un jeune révolté.

Foire aux films, où se mêlaient, incunables, rééditions, films étrangers, le festival fut, pendant une semaine, la préoccupation des critiques et cinéphilés parisiens. Mais, comme pour tout festival, on peut se poser la question de l'impact sur le

public populaire. A cet égard, faire un festival « éclaté », avec projections dans d'autres cinémas de Paris, était une excellente idée, malheureusement insuffisamment exploitée.

Mais quelle est l'utilité d'un festival ? Provoquer quelques remous, faire connaître quelques films qu'on ne verrait pas autrement. A peine ose-t-on espérer qu'il permette la distribution de quelques films défavorisés.

Car c'est à la base qu'il faudrait prendre le problème, et c'est ce à quoi s'emploient un certain nombre de professionnels du cinéma. Un festival, c'est bien, ça favorise les rencontres, les contacts, les découvertes. L'action politique directe, moins immédiatement visible, du moins pour le grand public, risque d'être, à plus long terme, plus efficace. En attendant, grâce soient rendues au Festival de Paris pour le raz-de-marée de bons films, qui a déferlé — une fois n'est pas coutume — sur nos écrans.

Stéphane SOREL ■

points de vue

Du Malraux, on en a soupé à la louche cette semaine. Soirée entière mardi 23 sur TF 1, autour de Julien Besançon : les témoins se partageaient entre différentes tables, selon les spécialités et les tranches de vie du grand homme. Un « Apostrophes » vendredi sur A 2, suivi de « L'Espoir », au Ciné-Club. Et même samedi, une émission consacrée à Malraux et les chats (« Trente millions d'amis » - TF 1) : ce n'était pas la moins intéressante.

Comme on dit, le plateau d'« Apostrophes » rassemblait du beau monde : Claude Mauriac, Maurice Clavel, Pierre Shoendoerffer et quelques autres — dont deux petits jeunes gens au regard brûlant, à la mèche rétive, qui avaient jusqu'au jeu de main torturé, au phrasé tortueux de leur maître.

« J'étais là... « il m'a dit que... « mais tu as écrit que... » « De Gaulle pourtant... », etc. Croyait-il en Dieu ? Croyait-il en l'Homme ? On s'est pas mal engueulé à propos de désespoir, d'action, de divertissement, d'art. Le tout était « pascalien », et très parisien. C'est à peine si Clavel, charrié par ses compères, a pu placer quelques formules sans se fâcher. Bernard Pivot, responsable de l'émission, guilleret comme à l'accoutumée, semble si soucieux de faire « du spectacle », d'assurer les rebondissements, d'attiser la polémique, qu'il en oublie souvent le fond du débat ; qu'il passe à côté de l'élan ou de la gravité de ceux de ses invités qui s'impliquent à fond. Déplaisant, à la longue.

Notre bon Zitronne (TF 1), à peine revenu de mer d'Iroise où il s'était fait l'autre semaine les cendres de Gabin, « couvrait » la cérémonie funéraire mise en scène par le gouvernement. Cette retraite aux flambeaux, ces hymnes lents, avaient des relents de fin de régime et je ne sais quoi de menaçant dans le vacillement des torches. Cela nous a rappelé une phrase de Clavel : « Malraux a eu surtout l'immense mérite d'être antifasciste : son tempérament, sa culture nietzschéenne auraient pu l'amener ailleurs... »

Mercredi 20 h 30 « TF 1 : « L'Homme de sable » : voilà un bon sujet, un thème de société actuel, enraciné. Un architecte de génie, genre « despote éclairé », tente contre tout et contre tous de bâtir la cité de son rêve, où les hommes se feront un devoir d'être heureux... Il paraît que le

roman de Jean Joubert (prix Renaudot 75) est bon. Las ! qu'en a-t-on fait ? Le pays de Camargue, son mystère ; la façon de vivre et de sentir des gens, sont réduits à des morceaux de folklore, de la couleur locale, du bati-folage dans les dunes... La problématique, vidée de toute substance se réduit à un mauvais suspense ; les dialogues restent des extraits de texte ! C'est à rager quand on sait ce que peut la télé ; qu'elle permet ce nouveau langage, entre cinéma et reportage : qu'elle peut étayer le récit sur le témoignage direct, qu'elle permet une approche et une restitution originales du réel à travers la fiction. On n'en est pas là du tout !

Tant qu'à faire, le film de mardi

30 novembre (« Les dossiers de l'écran » - A 2) : « Elle court, elle court la banlieue ! » nous concernait de plus près. Les transports en commun, la course quotidienne contre la montre, les deux à quatre heures de trajet par jour, l'épuisement, le découragement, la vie qui perd tout sens... Elle court ? Elle crève, la banlieue. Celle de Paris, mais aussi celles de Lyon, de Marseille, de Lille, de Nantes... Le film prend le parti d'en rire, et pourquoi pas ? On pouvait attendre du débat qui suivait des éclairages plus crus, des vérités plus prosaïques. Il est resté coincé (le débat) entre Brigittes Gros, scénariste, réformatrice. Cavailliez, ministre des Transports, et quelques « usagers » intimidés et ravis d'être là.

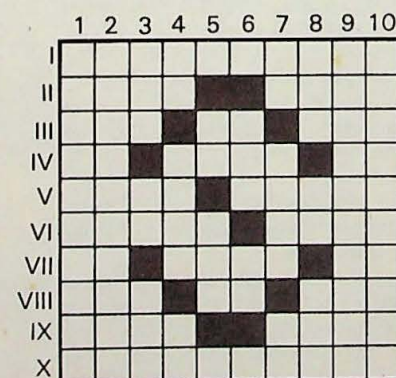
Ce n'est pas encore dans cette soirée qu'on aura fait le procès de la bagnole individuelle — encore moins celui d'une société qui déporte et parque les travailleurs de plus en plus loin des villes et brade le terrain au racket de l'immobilier et de l'économie de profit. Or, il y a 35 millions de citadins en France.

Et puis, et puis encore du cinéma, sur les trois chaînes : *Les géants de l'Ouest*, *Celui par qui le scandale arrive*, *L'Affaire Mattéi*... On a quand même de bons moments. Mais : retransmission de films à tout-va, réalisations ratées, nécrologies redondantes, débats escamotés : cela fait-il de la bonne télévision ?... « La question reste posée » comme dirait Roger Gicquel, qui a le sens de la « chute » journalistique.

René LANARCHE ■

les mots croisés de TS...

Problème n° 6



Verticalement

1. Crevait le bourgeois chez Eugène.
2. Tel le coût de la vie, merci Giscard !
3. Rigole - lettres de Zelda - ça existe.
4. Même pour Pinay, Barre n'en est pas un - illuminé vers Damas - pas de doute, ou un doute. 5. Apparue - pas malin. 6. Ce n'est vraiment rien - à moitié gâteau. 7. Bouts de nez - pour un procureur ou pour une vieille carne - adverbe. 8. Très chargé pour sa taille - art japonais - UDR ou vil ! 9. D'agite beaucoup. 10. Boucher une pompe.

Horizontalement

- I. Tape dans la botte. II. Clos pour que rien ne transpire ! - grandit en blé-missant. III. Un moi tout retourné - En panne - Présents. IV. Un peu de rhum - celle du rouge n'est pas le seul fait des bêtes à cornes - bouts de routes. V. Prénom d'une vedette de France-Dimanche dont des milliers de prisonniers politiques espèrent la chute - de la tête à la queue. VI. Pas raisonnables - ni pan, ni paf ! VII. Dans le vent - a des gardiens ou a des membres. VIII. Voyelle triplée - possessif - vieux beau. IX. Sa nature pose problème - a les jetons ! X. Table rase !

Solution

Problème n° 5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	N	A	T	I	O	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
II	A	P	O	R	I	E	S	C	U	M	U	L	E		
III	T	I	R	E	E	T	O	F	V	E	N	A			
IV	U	S		U	R	E		M	E	U	H	S			
V	R	E	A	L	I	S	A	C	A	R	R	E	E	S	
VI	E	V	D		M	I	L		N	S	R	T	U		
VII	L	I	E		R	N	E	S	S	E	O	S	E	R	
VIII	L	E	S	I	N	E	L	A	G	O	E	T	E		
IX	E	R		A	S	S	E	R	M	E	N	T	E	E	S

Dans le prochain TS
DOSSIER JOUETS

Vendredi 3 décembre 1976 à 20 h 30 sur FR 3 : Les classes moyennes. Cette première émission s'intitule : Le défi et l'enjeu ; « les classes moyennes », face à l'évolution de la société, au développement des multinationales, des supermarchés, à l'envahissement de l'administration. Quelle est leur place économique et sociale ? La conscience, qu'elles ont d'elles-mêmes. Sont-elles le groupe central de la société, le pilier sur lequel Giscard veut fonder la vie politique du pays ? Où vont-elles répondre aux appels, au nom de leurs propres intérêts, à la solidarité avec la classe ouvrière que leur lance la gauche du Programme commun ?

A 21 h 30 sur FR 3 : Méditerranée. Un seul Dieu. 9^e émission.

A 22 h 47 sur Antenne 2, ciné-club : Le Blanc et le Noir, d'après Sacha Guitry, réalisé par Robert Florey. Une curiosité : un des rares films français de Robert Florey et le premier grand rôle au cinéma parlant de Raimu.

Dimanche 5 décembre 1976 à 20 h 30 sur FR 3 : L'Homme en question : Marco Ferreri, réalisateur du *Mari de la femme à barbe* et plus récemment de *Touche pas à la femme blanche* et de *La Dernière femme*.

A 22 h sur TF 1 : Si près, si loin la place de La Réunion. Une production de l'Institut national de l'audio-visuel. A travers le regard d'une jeune femme venue s'installer près de la place de La Réunion à Paris, dans le 20^e arrondissement, une ballade sur le quartier, où la vie de village existe encore et où cohabitent encore des couches sociales différentes : immigrés, artisans, travailleurs manuels, jeunes cadres moyens. Pour combien de temps encore, car la rénovation bat son plein ?

A 22 h 30 sur FR 3, cinéma de minuit : La Fiancée de Frankenstein. Le suicide de la créature de Frankenstein, douée de sentiments humains, mais condamnée d'avance par la société parce que trop étrange.

Du lundi 6 au vendredi 10 décembre, de 12 h 05 à 12 h 30 sur France-Culture : Parti pris de Jacques Paugam : série spéciale : la génération perdue : où en sont ceux qui avaient 20 ans dans les années 60 ? Paugam interroge entre autres Michel Butel, Jean-Pierre Faye, etc.

Mardi 7 décembre à 20 h 30 sur Antenne 2 aux Dossiers de l'Écran : « Pour l'Exemple », un film de Joseph Losey qui sert de prélude à un débat sur les mutineries de 1917. Un sujet très longtemps tabou en France. L'horreur et la stupidité des ganaches militaires.

Jeudi 9 décembre 1976 à 20 h 30 sur Antenne 2 : « Le Jour se lève » (1939). Un film de Marcel Carné, adaptation et dialogues de Jacques Prévert. Considéré par beaucoup comme l'œuvre la plus accomplie de Marcel Carné.

A 20 h 30 sur FR 3, un film : Les Ensorcelés de Vincente Minelli. Le métier de producteur, pour celui qui veut réussir à tout prix n'est pas facile !!! ■



les travailleurs de Lip collant leur lettre de licenciement sur les portes de la préfecture.

Lip : affaire non classée

L'assassinat d'une industrie, la mise à mort d'une région, ça laisse froid : on n'en fait pas ses choux gras. La preuve ? Le vendredi 25 novembre, les Lip sont de nouveau descendus dans la rue, pendant que se tenait une réunion du Conseil général en présence des syndicats. Presque personne, dans la presse, n'a évoqué cette manifestation. Faut qu'on parle de leur lutte, les Lip ont décidé de s'exprimer eux-mêmes. Hors des sentiers battus, leur victoire se construit avec, à leurs côtés, une centaine d'autres luttes qu'il s'agit d'étendre et dont la convergence emporterait ce pouvoir aux abois qui joue le pourrissement. Les Lip ne sont pas seuls. Leur livre *Lip : affaire non classée*, écrit collectivement, publié aux éditions Syros, en témoigne. Nous en publions ci-dessous un extrait : « Une bouée de sauvetage en plomb ».

Lip 1976 a donc un écho important dans l'opinion. De nombreux indices l'attestent : place accordée par la « grande presse », déclarations multiples de tous ceux qui occupent des fonctions publiques (dirigeants politiques, patronaux, etc.). Les dernières initiatives des Lip (« déplacement » du stock et reprise d'activités productives) confirment cette réalité par l'impact qu'elles ont.

C'est une dimension fondamentale de notre lutte, et le pouvoir doit la prendre en compte dans sa propre tactique : pour nous écraser il doit d'abord nous déconsidérer dans l'opinion publique, y compris auprès d'une large couche de travailleurs.

D'où le scénario suivant : le pouvoir présente un « plan de sauvetage » à grand renfort de presse-radio-télé : ce plan est évidemment piégé et sans

avenir, mais cela n'est pas écrit dessus. Ou bien les Lip l'acceptent et se passent eux-mêmes la corde au cou, ou bien ils le refusent et le pouvoir orchestre une campagne de désapprobation qui lui permet d'intervenir par la violence (occupation policière de l'usine, suppression des 90 %, poursuites judiciaires contre les responsables syndicaux...).

Dans le cadre de ce scénario, quel est donc le « plan » du pouvoir ? C'est ce que nous allons examiner maintenant en précisant que, dans cette histoire purement imaginaire, toute ressemblance avec des personnages existant ou ayant existé doit être considérée comme fortuite et involontaire. Le « plan » concocté par les services du ministère de l'Industrie s'articule autour de trois éléments, Premièrement, liquidation de l'usine Lip de Palente, qui serait désossée et laisserait la place pour un complexe immobilier. Motivation officielle : rentrée d'argent permettant d'éponger les anciennes créances (Lip 73). Deuxièmement, répartition du potentiel technique entre cinq sociétés différentes de la région bisontine, qui reprendraient chacune un secteur d'activité (recherche, armement, mécanique...). Troisièmement, réembauche progressive du personnel dans chaque société en fonction du secteur d'activité.

Aux yeux du pouvoir, les mérites de ce « plan » sont nombreux : il répond à toutes les exigences du patronat en général, du patronat horloger en particulier. Lip disparaît physiquement, en tant qu'usine-symbole, humainement en tant que communauté ouvrière ; c'est un vieux fantasme patronal qui trouve là sa concrétisation.

Tout le potentiel technique est bradé aux petits et moyens patrons les plus dynamiques (ou les plus requins) de l'horlogerie traditionnelle. C'est le partage des dépouilles tant attendu par un patronat aussi vorace que rétrograde. Les cinq sociétés participant à la curée sont financièrement arrosées (fonds publics) dans le cadre des primes à la « création d'emplois » : y a bon Banania ! Nous, travailleurs-contribuables, paierons

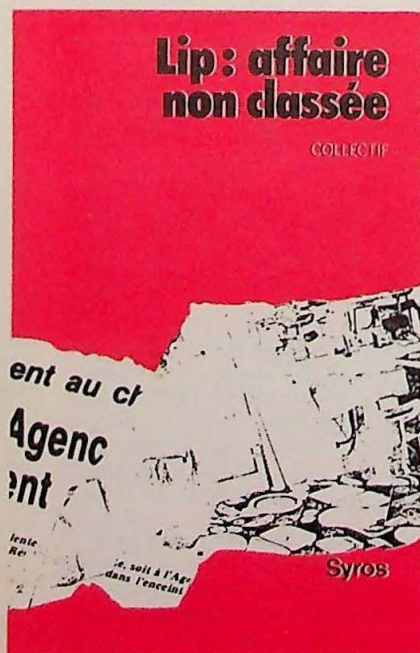
les patrons pour qu'ils démantèlent Lip... Le personnel est dispersé aux quatre vents, mis en pseudo-formation, en attendant une réembauche au compte-gouttes qui n'en finira pas. Mais le pouvoir peut faire la roue face à l'opinion publique, en affirmant qu'il a mis au point une « solution globale » qui répond aux exigences syndicales (garantie de l'emploi) ainsi qu'aux demandes patronales (réorganisation de la branche horlogère).

Un point faible dans tout l'édifice : la marque Lip est vendue à une firme étrangère. C'est sur ce point faible que les Lip ont posé l'index, avec quelque malice, en « déplaçant » le stock pour empêcher la vente de la marque. Extérieurement, cela peut apparaître comme un détail, voire même une attitude chauvine. Qu'on ne s'y méprenne pas : à travers le problème de la marque se révèlent les choix véritables du pouvoir.

Vendre la marque à Ebauches S.A., c'est renoncer de fait à l'activité horlogère caractéristique de Lip : la manufacture de montres, autrement dit, une unité industrielle apte à concevoir, à expérimenter et à produire en série sa propre gamme de modèles. Il est significatif que, parmi les cinq sociétés prévues pour le partage du butin, aucune ne s'engage à reprendre la manufacture d'horlogerie. Cela implique aussi que, sur les 600 emplois horlogers (sur 900), seuls quelques dizaines seraient effectivement recréés (comme par hasard ce sont, en écrasante majorité, des emplois féminins qui seraient ainsi supprimés : cela correspond bien à une orientation patronale actuelle).

Renoncer à la manufacture horlogère, c'est renoncer à une restructuration offensive (même en termes capitalistes) de la branche horlogère tout entière. Et cela correspond bien à la politique giscardienne : prendre place dans la division internationale du travail réorganisée actuellement par les firmes de taille mondiale. Concrètement, laisser crever l'horlogerie française.

vient de paraître aux éditions Syros dans la collection « points chauds »



232 p., 21 F.

Table des matières

- Il était une fois, Lip 73.
- Croiser les fers dans l'ombre.
- La formation : un retour à l'école ?
- Dans l'usine en marche.
- La foudre sur Palente.
- Nous nous rendrons insupportables.
- Coordonner nos forces pour forger nos victoires.
- Unis, nous pouvons vaincre.
- La crise du capitalisme dans la branche horlogère.
- Mutation technologique et restructuration.
- Menaces sur Besançon et le haut Doubs.
- Nationalisation de Lip sous contrôle ouvrier.
- A propos de pratiques d'un autre âge.
- Postface de Michel Mousel.